

Université de Tartu  
Faculté de philosophie  
Département d'études romanes

Karmen Kutser

LES ÉQUIVALENTS DU PASSIF FRANÇAIS EN ESTONIEN DANS UN CORPUS  
DE TRADUCTION

Mémoire de Master

Sous la direction de

Anu Treikelder

Tartu 2014

# Table des matières

Introduction.....	5
1. Le cadre théorique.....	7
1.1. Le passif en français.....	7
1.1.1. La définition du passif.....	7
1.1.2. La voix et la diathèse.....	9
1.1.3. La valeur aspectuelle du passif.....	10
1.1.4. Le complément d'agent.....	11
1.1.5. Les fonctions du passif.....	12
1.1.6. Les constructions impersonnelles du passif.....	15
1.2. Le passif et l'impersonnel estonien.....	16
1.2.1. Le passif estonien.....	16
1.2.2. L'impersonnel estonien.....	17
1.3. Le sujet dans la phrase estonienne.....	21
2. Le corpus et la méthode.....	23
3. Le passif personnel.....	27
3.1. Le passif personnel avec complément d'agent.....	27
3.1.1. L'actif estonien.....	29
3.1.1.1. Le sujet français → complément d'objet estonien .....	30

3.1.1.2. Le sujet français → sujet estonien.....	35
3.1.1.3. Le sujet français → complément circonstanciel estonien.....	39
3.1.1.4. L'équivalent du sujet français est absent en estonien.....	40
3.1.2. L'impersonnel estonien.....	42
3.1.2. Le passif estonien.....	47
3.2. Le passif personnel sans complément d'agent.....	50
3.2.1. L'impersonnel estonien.....	51
3.2.2. L'actif estonien.....	58
3.1.1.1. Le sujet français → sujet estonien .....	59
3.1.1.2. Le sujet français → complément d'objet estonien .....	62
3.1.1.3. Le sujet français → complément circonstanciel estonien.....	64
3.1.1.4. L'équivalent du sujet français est absent en estonien.....	65
3.2.3. Le passif estonien.....	66
4. Le passif impersonnel.....	69
4.1. L'impersonnel estonien.....	69
4.1.1. Les arguments du verbe absents.....	70
4.1.2. Les arguments du verbe présents.....	71
4.2. L'actif estonien.....	73
4.2.1. Les arguments du verbe absents.....	74
4.2.2. Les arguments du verbe présents.....	76
4.3. Le passif estonien.....	79

Conclusion.....	81
Resümee.....	84
Bibliographie.....	85

## Introduction

Dans le présent travail, nous étudierons les équivalents du passif français en estonien afin d'examiner le comportement du sujet français, plus précisément le comportement des éléments syntaxiques et la structure argumentale des phrases. Nous analyserons quels sont les rapports entre les éléments de la phrase et la structure argumentale dans les phrases françaises et estoniennes selon les différents types de passif français et les différents équivalents en estoniens (l'actif, l'impersonnel et le passif).

Dans notre mémoire de licence, nous avons aussi étudié le passif français, mais en nous concentrant plutôt sur des résultats quantitatifs. Dans ce mémoire nous avons compris tous les temps grammaticaux du passif français tandis que dans le présent travail, nous analyserons seulement le présent du passif excluant ainsi les autres formes du verbe français pour nous concentrer sur la répartition des fonctions ainsi que sur la construction de la phrase dans les deux langues étudiées. Dans la présente étude, nous traiterons les deux passifs français : le passif personnel et le passif impersonnel. Ces passifs seront examinés séparément étant donné que le passif personnel est le passif qui a pour sujet le second argument tandis que le passif impersonnel a pour sujet un pronom vide *il* (Gaatone 1998 : 31-32).

Pour l'analyse, nous avons constitué un corpus sur la base d'un corpus en ligne : <http://corpus.estfra.ee/>. Nous avons choisi justement ce corpus de base car c'est le seul corpus franco-estonien déjà constitué. Nous nous sommes basée sur le même corpus dans notre mémoire de licence. Pourtant, notre corpus de master diffère de celui de la licence par les genres des textes utilisés : nous avons inclus les textes non littéraires, la législation européenne et les débats du Parlement européen. Dans le présent corpus d'étude, il y a 300 exemples du passif personnel et 200 exemples du passif impersonnel. Notre corpus est formé dans le programme Excel parce qu'il est ainsi possible de très facilement ajouter différents paramètres et de les regrouper. Nous avons marqué comme paramètres le genre de texte, la direction de traduction, la personne, le type de construction en français, le type de construction en estonien, le sujet français, le sujet

estonien, le complément d'agent et la traduction de complément d'agent. Nous avons marqué le genre de texte et la direction de traduction surtout parce que nous avons inclus les phrases estoniennes qui sont traduites au passif français. Nous avons compris dans notre corpus aussi les textes de la législation européenne dont la langue d'origine n'est pas connue (il est dit aussi qu'elle est probablement l'anglais).

Le présent travail est divisé en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présenterons le passif français en nous appuyant sur les grammaires générales et quelques études plus détaillées sur ses différentes nuances. Dans ce premier chapitre, le passif et l'impersonnel estonien seront. Comme dans la langue estonienne, il est beaucoup plus difficile qu'en français de déterminer le sujet, nous nous arrêterons aussi brièvement sur cette problématique.

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation du corpus et de la méthode de notre étude. Dans le troisième chapitre nous étudierons le passif personnel français. Nous étudierons séparément les cas où les phrases françaises contiennent un complément d'agent ou non. Nous analyserons les exemples du corpus selon l'équivalent estonien. Dans le quatrième chapitre, nous analyserons les exemples du passif impersonnel français et ses équivalents en estonien selon l'équivalent estonien.

En ce qui concerne la bibliographie utilisée dans ce travail, pour la partie française je me suis appuyée essentiellement sur la recherche de David Gaatone, sur deux grammaires françaises, et aussi sur les articles de Claude Muller, d'Anne Carlier et de Michel Maillard. Pour la partie estonienne, j'ai étudié les articles sur l'impersonnel et sur le passif estonien de Henno Rajandi et de Reeli Torn-Leesik, pour la grammaire estonienne en général j'ai utilisé deux de Mati Ereli dont une est également accessible en ligne.

# 1. Le cadre théorique

Les descriptions grammaticales du français relèvent une opposition entre la construction active et la construction passive. Erelt (2013 : 183) a fait remarquer que ce type d'opposition est bien attesté dans la majorité des langues indo-européennes, comme dans la langue française, mais que dans les langues fenniques, il s'agit d'une autre opposition qui est en fait très proche du passif : celle de l'impersonnel auquel s'oppose la construction personnelle (active).

Pour mieux comprendre la problématique concernant les équivalents du passif français en estonien, il faudrait tout d'abord expliquer les différences qui se manifestent dans ces constructions en français et en estonien ainsi que la terminologie qui sera utilisée.

## 1.1. Le passif en français

### 1.1.1. La définition du passif

Le passif est défini dans la grammaire de Riegel et al. (1994), qui disent que la majorité des phrases actives dont le verbe se construit avec un complément d'objet direct admet une construction passive si les quatre critères suivants sont remplis :

Premièrement, l'objet de la phrase active est devenu sujet :

(1) *Le ministre inaugurerá l'exposition.* → *L'exposition sera inaugurée par le ministre.*

(Riegel et al. 1994 : 433-434)

Deuxièmement, le verbe employé au passif est toujours formé à l'aide de l'auxiliaire *être* et du participe passé. Au passif, c'est l'auxiliaire *être* qui est conjugué, il se met au même temps et au même mode que la forme conjuguée du verbe actif (Riegel et al. 1994 : 434) :

(2) *L'arbitre a sifflé la fin du match → La fin du match a été sifflée par l'arbitre.*

(Delatour et al. 1991 : 26)

Troisièmement, le complément d'agent, qui est le sujet de la phrase active, est habituellement introduit par les prépositions *par* ou *de* (Riegel et al. 1994 : 434) :

(3) *Ravaillac a assassiné Henri VI → Henri VI a été assassiné par Ravaillac.*

(Riegel et al. 1994 : 436)

Finalement, les deux premiers arguments du verbe, dit le sujet et l'objet de la phrase active, permutent mais en même temps conservent leur rôle sémantique (Riegel et al. 1994 : 434) :

(4) *Un camion a renversé un piéton → Un piéton a été renversé par un camion.*

(Gaatone 1998 : 15)

Les définitions plus ou moins pareilles sont présentées dans la majorité des grammaires. Voici une autre définition se basant sur des critères morphosyntaxiques qui inclut aussi la notion de l'aspect: «Une phrase sera appelée passive si le sujet n'est pas le premier argument du verbe et si le lexème verbale prend la forme du participe passé qui est raccordable au sujet par *être*, qui n'est pas considéré ici comme auxiliaire de l'aspect accompli » (Gaatone 1993 :37). Pourtant, selon Gaatone, une telle définition comme aussi celle de Riegel et al. (1994) est insuffisante pour inclure toutes les constructions du passif car par exemple les constructions formées à l'aide des verbes pronominaux (exemple 5) et avec des verbes complexes causatifs (exemple 6) seraient ainsi exclues:

(5) *Ce livre se vend bien.*

(6) *Le ministre a fait rédiger son discours par un spécialiste.*

(Gaatone 1993 : 37)

Cette définition exclut aussi les phrases impersonnelles bien qu'il existe des formes impersonnelles du passif. Il est ainsi très difficile de former une définition selon laquelle toutes les constructions du passif seraient incluses. Gaatone propose d'inclure seulement le passif dit « classique » et le passif « essentiellement impersonnel » (PEI) : « Est dit passif tout participe passé dont le sujet n'est pas le premier argument de son lexème verbal, et est raccordable à ce sujet par *être*, indépendamment du temps-aspect » (1998 : 27). Le passif classique est souvent appelé « passif promotionnel » (PPR) étant donné qu'il est décrit comme le résultat d'une opération de promotion d'objet. S'il s'agit du PPR, le sujet est toujours le second argument du verbe :

(7) *Une enquête a été menée par la police.* (Gaatone 1998 : 31)

Le PEI a pour sujet le clitique *il* (Gaatone 1998 : 32). Mais, syntaxiquement, le clitique *il* est vide, il a seulement un contenu référentiel (Maillard 1994 : 48). Ce second passif sera illustré par l'exemple suivant :

(8) *Il a été procédé à une enquête par la police.*

(Gaatone 1998 : 32)

Dans notre travail, nous nous concentrerons également sur ces deux passifs qui sont inclus d'après la définition de Gaatone, c'est-à-dire le passif personnel (où promotionnel) et le passif impersonnel.

### **1.1.2. La voix et la diathèse**

La voix (la forme) et la diathèse (le sens) sont traditionnellement traitées comme de simples synonymes. Dans les études sur le passif, les deux termes sont utilisés : celui de voix dans laquelle il est opposé le passif à l'actif, et celui de diathèse qui est en même temps un synonyme de voix, mais représente aussi une catégorie plutôt sémantique que syntaxique (Muller 2006 : 343). Muller donne une définition de la diathèse (2006 : 344) : « la diathèse est une *visée* qui cherche à hiérarchiser les agents autrement que

dans la construction canonique d'un prédicat verbal, à des fins de topicalisation, de focalisation, de mise en valeur ». La diathèse basique, ou non marquée, est la diathèse active :

(9) *La police mène une enquête.*

(Gaatone 1998 : 35)

Dans le cas de la diathèse marquée, il s'agit en revanche de la construction passive du fait de la présence de l'auxiliaire *être* qui est suivi d'un participe passé :

(10) *Ce livre **est vendu** dans les supermarchés.*

(Gaatone 1998 : 36)

La voix est en revanche plutôt une catégorie grammaticale étant donné qu'il y a une modification du verbe pour répartir des fonctions les arguments : dans la voix passive, le premier argument est construit comme sujet (Muller 2006 : 347). La voix concerne donc la morphosyntaxe.

### **1.1.3. La valeur aspectuelle du passif**

La passif révèle la même histoire que l'actif mais d'un point de vue différent. Carlier (2002 : 41) dit que si la proposition active évoque un procès en cours, la proposition passive marque plutôt l'état résultant de ce procès ayant ainsi une valeur aspectuelle d'accompli :

(11) *On sert le vin → Le vin est servi.*

Gaatone (1998 : 229) a aussi noté que « Le passif, même en l'absence de l'auxiliaire de l'aspect accompli, a tendance à être interprété comme accompli/résultatif, en particulier s'il s'agit d'un verbe perfectif et si aucun agent adverbial ne l'accompagne. »

Pourtant, une proposition passive processive est aussi possible, cela dépend de la nature du verbe. D'après Gaatone, les verbes cognitifs, positionnels et de composition sont toujours statifs tandis que les verbes de perception, d'accompagnement et d'assistance sont non statifs. Il est important de noter que le choix du complément d'agent *par* donne à la proposition une valeur d'agentivité (exemple 12), mais il n'y a pas de règle absolue:

(12) *La maison a été entourée **par** les policiers.*

(Gaatone 1998 : 203-210)

#### 1.1.4. Le complément d'agent

Comme nous l'avons mentionné plus haut, une caractéristique du passif est celle de la présence d'un syntagme prépositionnel, habituellement appelé le complément d'agent (Gaatone 1998 : 20). Il réalise la fonction du sujet actif :

(13) *Jean a gratifié Luc d'un sourire → Luc a été gratifié d'un sourire par Jean.*

(Riegel et al. 1994 : 436)

Le complément d'agent est introduit normalement par la préposition *par* ou *de*. Bien que Riegel et al. disent que la préposition *par* est toujours substituable par *de* (1994 : 436), Gaatone (1998 : 201) l'objecte étant donné que l'exemple formé à l'aide de *de* est agrammatical :

(14) *L'exemple est suivi **par** sa voisine. → \*L'exemple est suivi **de** sa voisine.*

(Gaatone 1998 : 203)

La préposition *par* est la plus utilisée dans le passif et elle est utilisée seulement avec un véritable agent (exemple 15) (Delatour et al. 1991 : 28) tandis que *de* introduit habituellement un complément qui ne demande pas un véritable agent (exemple 16) (Riegel et al. 1994 : 437) :

(15) *Le chien a été écrasé **par** une voiture.*

(16) *Jean est écrasé **de** soucis.*

(Delatour et al. 1991 : 29)

Selon Riegel et al. (1994 : 438), « l'addition d'un complément d'agent associe automatiquement aux phrases une lecture processive ». Gaatone (1998 : 176) dit aussi qu'habituellement, une phrase passive sans complément d'agent désigne un état et la phrase avec complément d'agent désigne un processus. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, les phrases qui les contiennent peuvent aussi exprimer stativité (exemple 12), particulièrement celles qui sont formées avec les verbes cognitifs, positionnels et de composition.

Dans la langue française, les phrases sans complément d'agent, appelées aussi « inachevées » ou « incomplètes » sont aussi fréquentes. Généralement, « il n'est pas réalisé parce que le locuteur ne peut pas ou ne veut pas identifier le sujet de la phrase active », comme dans l'exemple 17 :

(17) *Monsieur Dupont est demandé au téléphone.*

(Riegel et al. 1994 : 437)

### **1.1.5. Les fonctions du passif**

Selon différentes grammaires le rôle principal du passif est celui d'une nouvelle distribution de l'information. Gaatone dit (1998 : 211) : « Diverses fonctions ont été attribuées au passif. Celles que l'on trouve le plus fréquemment dans la littérature sont la « topicalisation » (ou « thématisation ») de l'objet actif, c'est-à-dire du seconde argument, et la « démotivation », définie soit comme la réduction de l'importance du sujet actif, soit comme son élimination pure et simple. »

Gaatone a même présenté cinq fonctions différentes du passif. Premièrement, il y a l'évitement (élimination) du premier argument soit parce que l'information n'est pas pertinente, soit parce que le locuteur ne souhaite pas la mentionner, soit par « modestie » de l'auteur ou soit par un élément indéterminé (on, quelqu'un, quelque chose). Un exemple typique du passif de « modestie » :

(18) *Qu'ils soient remerciés, ici, d'en avoir accepté le risque. (=Nous les remercions, ici, ...)*

(Gaatone 1998 : 215-216)

L'évitement du premier argument peut provenir du fait qu'il est non connu du locuteur:

(19) *Mais qu'advierait-il si atteinte venait à être portée à une mosquée ?*

(Gaatone 1998 : 216)

Deuxièmement, il y a l'orientation sur le second argument, c'est-à-dire la thématization (Gaatone 1998 : 217). Riegel et al. (1994 : 440) relèvent la même fonction : la fonction du passif est l'inversion actantielle étant donné que l'objet actif est mis à la position initial du sujet passif et est ainsi devenu le thème discursif. La première partie de la phrase conserve le profil informatif étant ainsi le thème ou propos tandis que la seconde provoque une rupture thématique. Le passif tend à thématizer l'objet animé de la proposition active :

(20) *Un camion-citerne a renversé **notre voisin** → **Notre voisin** a été renversé par un camion-citerne.*

(Riegel et al. 1994 : 440)

Il est aussi important de noter que la décision de présenter le message du point de vue du second argument peut être influencée par le contexte ou peut être le choix du locuteur, comme dans l'exemple suivant :

(21) *Un orateur est chargé par les femmes de défendre leur opinion devant le Conseil.*  
(=les femmes chargent un orateur de défendre...).

(Gatone 1998 : 219-222)

Troisièmement, le passif permet de focaliser le premier argument (Gatone 1998 : 230) c'est-à-dire de présenter le premier argument comme l'information nouvelle par le locuteur et habituellement elle se trouve à la fin de l'énoncé :

(22) *Le suspect a été suivi toute la journée par **un détective**.*

(Riegel et al. 1994 : 437)

Ensuite, il n'est pas nécessaire pour le passif de toujours centrer l'intérêt sur les arguments, il le peut centrer en outre sur le procès ou sur l'événement, comme le fait le passif impersonnel :

(23) *Il a été donné suite à cette demande (par les autorités).*

(Gatone 1998 : 233-236)

Finalement, il y a la fonction de la cadence de la phrase étant donné qu'une séquence longue doit être placée postérieurement d'une séquence brève. S'il s'agit d'une proposition active longue, la proposition passive correspondante, dans le cas de disponibilité, peut être préférée :

(24) ***Une voie féconde** est ouverte ici par le Conseil de l'Europe qui, fondée en 1949, est la plus ancienne parmi les institutions interétatiques (dont la Communauté Économique Européenne), et pratique à leur égard une sorte de rivalité constructive (=le Conseil de l'Europe... **ouvre une voie féconde**).*

(Gatone 1998 : 236)

### 1.1.6. Les constructions impersonnelles du passif

Comme nous l'avons vu auparavant, il existe à côté du passif dit « classique » le passif « essentiellement impersonnel » (voir 1.1.1.). Ce passif impersonnel est analysé comme une proposition passive étant donné que son verbe est à la forme passive, il peut contenir un complément d'agent et il est une paraphrase de la proposition active :

(25) *En une semaine il a été publié plus de dix grammaires françaises !*

(Riegel et al. 1994 : 449)

Les différences essentielles entre ces deux passifs viennent de la transitivité des verbes qui les construisent. Le passif dit « classique » admet seulement des verbes transitifs directs tandis que le passif impersonnel admet des verbes transitifs indirects et aussi des verbes intransitifs, mais pas tous. (Gaatone 1993 : 39) Selon Gaatone (1998 : 118) il s'agit d'un « semi-passif » étant donné que le passif impersonnel ne contient pas une caractéristique très importante du passif – celle de promotion de l'objet.

Dans les phrases actives, le premier argument est le sujet. Mais dans les constructions impersonnelles, le sujet se réalise comme le clitique *il/ce, ça*, le premier argument est présent s'il est un complément du verbe :

(26) *Il est arrivé un malheur.*

(Gaatone 1998 : 214)

Comme la proposition commence par le clitique vide *il*, l'impersonnel exclut, dans la visée diathétique, la topicalisation par un argument quelconque du verbe (Muller 2002 : 349) donc toute l'orientation sur le second argument est absolument impossible et il s'agit de l'orientation sur le procès (Gaatone 1998 : 233). Ce clitique n'a aucune des propriétés communes avec des sujets ordinaires, comme par exemple le pronom personnel *il(s)* (Riegel et al. 1994 : 445). Pourtant, le clitique *il* peut être remplacé par le clitique *on* s'il s'agit d'un agent humain :

(27) *Il a été fait allusion à ce point tout à l'heure* → *On a fait allusion à ce point tout à l'heure.*

(Maillard 1994 : 51)

## 1.2. Le passif et l'impersonnel estonien

La langue française présente une opposition du passif et de l'actif qui est particulier aux la majorité des langues indo-européennes tandis que la langue estonienne présente celle entre la construction personnelle et la construction impersonnelle, mais à côté de celles-ci, il existe aussi une construction passive. Dans ce chapitre, nous présenterons leurs caractéristiques et nous parlerons de la différence entre le passif et l'impersonnel dans la langue estonienne en m'appuyant sur des grammaires estoniens mais aussi sur de différents articles des chercheurs estoniens.

### 1.2.1. Le passif estonien

Le passif estonien est très similaire à celui du français. Le passif est une construction formée avec l'auxiliaire *olema* 'être' et avec le participe passé passif en *-tud*. Dans cette construction seulement les verbes transitifs peuvent être passivés. Le sujet actif est réduit ou effacé et l'objet actif est promu en sujet qui reste au nominatif et s'accorde en nombre avec le verbe :

(28) *Maja projekt oli valmistatud tehnikaosakonnajuhataja Jürissoni poolt.*

'Le plan de la maison avait été fait par le chef du département technique M. Jürisson.'

(Torn-Leesik 2009 : 82)

Le passif estonien n’efface pas nécessairement le rôle de l’agent, qui est exprimé par le syntagme Nom au génitif + la postposition *poolt*. Pourtant, il n’est pas très fréquemment utilisé. Dans le cas de passif, le syntagme en *poolt* est présent s’il renvoie à un agent concret (exemple 29) ou s’il indique une autorité (exemple 30) :

(29) *Parim osa Kundera kohta on aga kirjutatud kirjaniku enda poolt.*

‘La meilleure partie sur Kundera a été écrite par l’écrivain lui-même.’

(30) *Kuna ajalehed on eranditult linnavalituses poolt subsideeritud, võib aimata, millest vesteldakse.*

‘Comme les journaux sont subventionnés exclusivement par la municipalité, on peut soupçonner de quoi on parle.’

(Torn 2006 : 116-117)

Torn-Leesik (2009 : 83) a dit que « le passif personnel est habituellement décrit comme étant résultatif ou statif. Le participe en *-tud* a des propriétés adjectivales et a donc été analysé comme un adjectif prédicatif par quelques grammairiens ». Il s’agit du passif rétrospectif étant donné qu’au premier plan, il y a le résultat et à l’arrière-plan, il y a l’action qui a produit ce résultat :

(31) *Uksed olid suletud juba pikemat aega.*

‘Les portes étaient ouvertes depuis longtemps.’

(Erelt 2013 : 190)

### 1.2.2. L’impersonnel estonien

L’impersonnel estonien peut facilement être confondue avec le passif quand il s’agit du parfait et du plus-que-parfait de l’impersonnel et du présent et du prétérit du passif (Torn-Leesik 2009 : 85). Les formes du présent et de l’imparfait de l’impersonnel sont

en revanche bien distinctes : les formes du présent sont marquées par *-takse*, *-dakse* ou *-akse* et les formes de l'imparfait par *-ti* ou *-di* (Torn-Leesik 2009 : 73). Pour mieux comprendre les temps grammaticaux du passif et de l'impersonnel, nous présentons un tableau de Torn-Leesik (2009 :85) pour les illustrer. Les formes qui coïncident sont marquées en gras.

**Tableau 1 : Les temps grammaticaux de l'impersonnel et du passif**

	<b>Impersonnel</b>	<b>Passif</b>
PRÉS	<i>Raamatud loetakse läbi.</i>	<i>Raamatud <b>on</b> läbi loetud.</i>
IMP	<i>Raamatud loeti läbi.</i>	<i>Raamatud <b>olid</b> läbi loetud.</i>
PC	<i>Raamatud <b>on</b> läbi loetud.</i>	<i>Raamatud on olnud läbi loetud.</i>
PQP	<i>Raamatud <b>olid</b> läbi loetud.</i>	<i>Raamatud olid olnud läbi loetud.</i>

On peut dire que les formes du passif et de l'impersonnel en estonien sont similaires, mais il est important de savoir que le passif est une manière d'exprimer l'état auquel l'objet est arrivé à cause d'une action tandis que les phrases impersonnelles, au contraire, expriment surtout une action (Lindström 2007 : 536). Au passif, l'élément qui est dans la première position, c'est-à-dire avant le verbe, est toujours sujet tandis qu'à l'impersonnel, il est toujours un objet. Il faut remarquer qu'en estonien les cas employés pour exprimer l'objet sont le partitif (objet « partiel ») et aussi le génitif ou le nominatif (objet « total »), et le cas pour exprimer le sujet est le nominatif. Comme dans l'impersonnel l'objet peut se présenter dans le cas nominatif et se placer au début de la phrase, il peut facilement être confondu avec le sujet du passif qui a la même forme et parfois, il reste ambigu (exemple 32).

(32) *Linn on välismaalastest eraldatud.* 'La ville est séparée des étrangères.'

Dans l'exemple précédent, nous pouvons voir qu'ici l'élément dans la première position est *linn* 'la ville' qui est au cas nominatif. Il est peut donc être défini de deux façons.

Toutefois, il est parfois possible de les distinguer à l'aide de la formulation d'une phrase négative : l'objet recevra le cas partitif (exemple 33) tandis que le sujet restera au

nominatif (exemple 34). Nous vous présenterons les exemples de Torn-Leesik (2009 : 74)

(33) *Seda artiklit ei avaldatud üheski tõelises ajakirjas või nädalalehes.*

‘Cet article n’a été publié dans aucune revue ou journal.’

Nous voyons que l’élément *seda artiklit* ‘cet article’ est au cas partitif étant ainsi de l’impersonnel.

(34) *Neid, kelle nimed Riigi Teatajas ei olnud avaldatud, ilmselt ei vallandatud.*

‘Ceux dont les noms n’avaient pas été publiés dans le Riigi Teataja, n’ont apparemment pas été licenciés.’

Dans la phrase ci-dessus, l’élément *kelle nimed* ‘dont les noms’ a reçu en revanche le cas nominatif, appartenant ainsi au paradigme du passif.

Rajandi (1967 : 218) fait remarquer que contrairement au passif qui ne peut être formée que de verbes transitifs, les verbes impersonnels peuvent être intransitifs (exemple 35) ainsi que transitifs (exemple 36) :

(35) *Viljandis tantsiti samal päeval aga nii Vabaduse platsil kui linna spordihoones.*

‘On a dansé à Viljandi le même jour à la place Vabaduse ainsi que dans le bâtiment sportif de la ville.’

(36) *Tollal loeti peamiselt ilukirjandust.*

‘À cette époque-là, on lisait surtout des romans.’

(Torn-Leesik 2009 : 73)

Les verbes impersonnels renvoient à une personne concrète mais indéfinie (exemple 37) ou à une personne générique (exemple 38) :

(37) *Turul müüdi täna lambaliha.* ‘Le mouton était vendu aujourd’hui au marché.’

(38) *Enne sööki pestakse käsi.* ‘On se lave les mains avant de manger.’

(Eesti keele käsiraamat 2009)

Comme la condition essentielle de l'impersonnel est l'absence de la forme de personne cela veut dire que les auxiliaires qui contiennent des caractéristiques de personne (exemple 39) ne sont pas donc considérées comme faisant partie du paradigme de l'impersonnel, l'auxiliaire de l'impersonnel doit toujours être invariable (exemple 40) :

(39) *Me oleme sunnitud vaikima.* 'Nous sommes obligés de nous taire.'

(40) *Meid on sunnitud vaikima.* 'Nous sommes obligé de se taire.'

(Rajandi 1966 : 538-540)

Comme nous le pouvons voir, la phrase 39 nous présente un exemple du passif étant donné que l'auxiliaire *oleme* 'sommes' s'accorde avec le sujet *me* 'nous' tandis que la phrase 40 appartient à la construction impersonnelle car l'auxiliaire *on* 'sommes' ne s'accorde avec l'élément *meid* 'nous' qui est objet de la phrase. Alvre (1993 : 404) a également fait remarquer que l'existence du sujet est toujours exclue de la construction impersonnelle.

L'impersonnel n'a donc pas de sujet mais l'objet se réalise souvent au début de la phrase comme thème. Nous vous proposerons un exemple de Lindström et al. (2007 : 535) :

(41) *Uksed suletakse kell viis.* 'On ferme les portes à cinq heures.'

Dans l'exemple 41 nous voyons que l'objet *uksed* 'les portes' est placé au début de la phrase étant ainsi le thème.

Généralement, l'agent est exclu de la phrase impersonnelle (Lindström et al. 2007 : 534), mais s'il est présent, il se réalise, également comme au passif (voir 1.2.1.), comme un syntagme Nom au génitif + *poolt*. Il y a pourtant une condition : le verbe doit être transitif (Torn 2006 : 115). Le syntagme en *poolt* ne renvoie pas à une personne concrète mais à un groupe de personnes ou à une institution :

(42) *On teada, et Friedrich Akel mõisteti 2. juulil 1941 Tallinnas sõjatribunali poolt surma ja hukati järgmisel päeval.*

'On sait que Friedrich Akel fut condamné à mort le 2 juillet 1941 par le tribunal de guerre et il fut exécuté le jour suivant.'

(Torn 2006 : 112)

### 1.3 Le sujet dans la phrase estonienne

Comme dans la langue estonienne, il est beaucoup plus difficile qu'en français de déterminer le sujet, il faudrait l'expliquer brièvement. Nous le ferons sur la grammaire de Ereht et al. en ligne : <http://www.eki.ee/books/ekk09/>

Le sujet dans la phrase active estonienne est habituellement un syntagme nominal au cas nominatif (exemple 43) ou partitif (exemple 44). Le sujet peut aussi prendre la forme de l'infinitif en *-da* (exemple 45) ou d'une proposition (exemple 46):

(43) *Ma loen raamatut.* 'Je lis un livre.'

(44) *Tänavanurgal seisis inimesi.* 'Il y avait de gens au coin de la rue.'

(45) *Mõtelda on mõnus.* 'Il est agréable de penser.'

(46) *On tore, et sa tulid.* 'C'est super que tu sois venu.'

Il y a aussi des phrases sans sujet, comme les phrases elliptiques (exemple 47) où on peut facilement le deviner d'après l'affixe de la personne, ou les phrases où il s'agit d'un agent quelconque (exemple 48), les phrases impersonnelles et les phrases sans personne où il n'y a pas d'agent (exemple 49) :

(47) *Tahan teda näha.* 'Je veux le voir.'

(48) *Selle töö teeb ära.* ‘On fera ce travail.’

(49) *Öösel juba külmetab.* ‘Il fait froid dans la nuit.’

## 2. Le corpus et la méthode

Le présent mémoire se base sur un corpus que nous avons formé sur la base d'un corpus en ligne : <http://corpus.estfra.ee/>. C'est un corpus de textes alignés composé par l'association franco-estonienne de lexicographie. Dans notre corpus, nous avons inclus les textes non littéraires, les débats du Parlement européen et la législation européenne tandis que les textes littéraires et la Bible sont exclus. Ensuite, nous avons extrait 500 phrases où nous avons identifié les constructions du passif personnel et du passif impersonnel. Nous présenterons un tableau qui montre la quantité des exemples du passif personnel et de l'impersonnel :

**Tableau 2 : La répartition des passifs dans le corpus.**

<b>Le type du passif français</b>	<b>Nombre d'occurrences</b>	<b>Pourcentage</b>
Le passif personnel	300	60%
Le passif impersonnel	200	40%
<b>au total</b>	<b>500</b>	<b>100%</b>

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, notre corpus est constitué de 500 exemples du passif, dont 300 (60%) sont des constructions du passif personnel et 200 (40%) celles du passif impersonnel.

Comme notre corpus contient différentes sources de texte, c'est-à-dire qu'il comprend les textes d'origine français (y compris les Débats du Parlement européen), la législation européenne dont la langue d'origine est l'anglais et les textes rédigés en estonien dont l'équivalent est un passif français. Nous avons fait un autre tableau [3] pour illustrer la répartition de ces sous-corpus.

**Tableau 3 : Le nombre d'occurrence des sous-corpus.**

<b>Le sous-corpus</b>	<b>Nombre d'occurrence</b>	<b>Pourcentage</b>
-----------------------	----------------------------	--------------------

	<b>Passif personnel</b>	<b>Passif impersonnel</b>	<b>au total</b>	
<b>Débats du Parlement européen</b>	106	94	<b>200</b>	<b>40%</b>
<b>Législation européenne</b>	70	98	<b>168</b>	<b>34%</b>
<b>Textes non littéraires français</b>	103	8	<b>111</b>	<b>22%</b>
<b>Textes non littéraires estoniens</b>	21	0	<b>21</b>	<b>4%</b>
<b>au total</b>	<b>300</b>	<b>200</b>	<b>500</b>	<b>100%</b>

Le tableau ci-dessus illustre le nombre d'exemples dans les sous-corpus. Presque la moitié (40%) des exemples de notre corpus viennent des textes des Débats du Parlement européen dont 106 sont du passif personnel et 94 du passif impersonnel, 168 phrases (34%) viennent de la Législation européenne (70 du passif personnel et 98 du passif impersonnel), les textes non littéraires français ont fourni 111 exemples (22%) dont le passif personnel est présent 103 fois et de l'impersonnel 8 fois et les textes non littéraires estoniens seulement 21 exemples (4%) dont tous étaient les passifs personnels. Il est important de noter que le nombre des différents sous-corpus se varie essentiellement car il variait également dans le corpus de base.

Comme l'objectif de ce travail est d'étudier les équivalents du passif français dans la langue estonienne, et plus précisément le comportement des éléments syntaxiques et la structure argumentale de la phrase dans les deux langues, il est par conséquent tout d'abord nécessaire de donner les définitions des notions importantes concernant la phrase: le sujet, l'agent et les arguments.

Dans ce travail, nous parlerons du sujet au niveau syntaxique, cela veut dire qu'il s'agit du sujet grammatical. C'est l'élément qui décide de l'accord du verbe en personne et en nombre dans la phrase (Riegel et al. 1994 : 129). Il s'agit donc d'un élément grammatical à côté des autres éléments de la phrase (le complément d'objet, le

complément d'agent, etc.). Nous utiliserons le terme d'agent pour désigner au niveau sémantique celui qui effectue l'action.

La notion de l'argument est l'une des plus importantes dans notre analyse : elle désigne les constituants syntaxiques. Il y en a trois en français : à l'actif les arguments se réalisent comme sujet, objet direct et objet indirect qui est au datif (Gaatone 1998 : 28). En estonien à l'actif, les arguments se répartissent de la même manière sur les fonctions syntaxiques : le sujet est le premier argument, le complément d'objet le second et l'objet indirect à l'allatif le troisième. Selon Ereht et al. (2009) le nombre des arguments du verbe dépend de sa valence, c'est-à-dire que le verbe à valence zéro n'exige aucun argument, le verbe monovalent peut exiger un argument, bivalent deux arguments, etc. La structure argumentale est en revanche différente au passif : en estonien le sujet passif est le second argument et le syntagme en *poolt* le premier. À l'impersonnel estonien le second argument est le complément d'objet tandis que le premier argument, comme au passif estonien, est le syntagme en *poolt*. Pour mieux comprendre la structure argumentale dans les différentes constructions françaises, nous présenterons un schéma de Claude Muller (2006 : 351) dont les exemples illustratifs sont de Gaatone (1994 : 43) :

**actif : argument 1 > argument 2 > argument 3**

sujet      objet direct      datif

*L'Académie (arg. 1) décerne chaque année un prix (arg. 2) à un écrivain (arg. 3).*

**passif : argument 2 > argument 3 > argument 1**

sujet              datif              CA

*Un prix (arg. 2) est décerné chaque année à un écrivain (arg. 3) par l'Académie (arg. 1).*

**impersonnel passif : *il* > argument 2 > argument 3 > autres (argument 1)**

sujet    complt. non acc.    datif              CA

*Il est décerné chaque année par l'Académie (arg. 1) un prix (arg. 2) à un écrivain (arg. 3).*

Ce schéma nous montre qu'au passif français le sujet, comme en estonien, est le second argument tandis que le complément d'agent est le premier. Si le troisième argument est présent, il est au datif. Dans le cas du passif impersonnel le sujet est toujours le pronom vide *il*, le second argument est un complément non accusatif (complt. non acc.), le troisième argument au datif et le premier argument le complément d'agent (CA).

Nous commencerons notre analyse par le passif personnel : ce chapitre est divisé en deux selon la présence du complément d'agent en français. Dans ce chapitre nous analyserons premièrement le comportement du sujet français, c'est-à-dire quel élément de la phrase est son équivalent en estonien à l'actif, à l'impersonnel et au passif. Puis, nous analyserons les changements de la structure argumentale de la phrase. Ensuite, dans le quatrième chapitre, nous étudierons le passif impersonnel – il faut remarquer que notre corpus ne contenait pas d'exemples de ce passif avec complément d'agent (CA). Dans ce chapitre nous nous concentrerons essentiellement sur la structure argumentale étant donné qu'en français le sujet et un pronom vide *il*.

### 3. Le passif personnel

Dans notre corpus, nous avons tout d'abord distingué les passifs formés à l'aide du complément d'agent des passifs sans complément d'agent, dits « inachevés ». Nous présentons un tableau [4] qui montre leur répartition.

**Tableau 4 : La présence du complément d'agent**

Complément d'agent	Nombre d'occurrences	Pourcentage
<b>PAR</b>	107	36%
<b>DE</b>	16	5%
<b>SANS CA</b>	177	59%
<b>au total</b>	<b>300</b>	<b>100%</b>

Comme nous pouvons le voir dans le tableau précédent, les phrases sans complément d'agent, dites inachevées (voir 1.1.4.), sont les plus fréquentes (59%). Un tiers (36%) des phrases contiennent des compléments d'agent formés à l'aide de *par* tandis que seulement 16 occurrences (5%) à l'aide de la préposition *de*. Comme nous l'avons vu plus haut (voir 1.1.4.), les grammaires relèvent également cette répartition : dans le cas où le complément d'agent est présent, la préposition *par* est la plus utilisée.

#### 3.1. Le passif personnel avec complément d'agent

Premièrement, nous traiterons les phrases passives où le complément d'agent est présent. Dans notre corpus, nous avons aussi marqué le genre de texte et la direction de traduction parce que nous avons inclus les phrases estoniennes qui sont traduites au passif français ainsi que les phrases des textes de la législation européenne dont la langue d'origine n'est pas connue (il est dit à la page <http://corpus.estfra.ee/> que c'est probablement

l'anglais). Pour voir le nombre d'occurrences du complément d'agent dans les sous-corpus, j'ai constitué un tableau [5].

**Tableau 5 : Le nombre des occurrences du complément d'agent dans les sous-corpus.**

Complément d'agent	Sous-corpus			au total	Pourcentage
	Textes d'origine française	Législation européenne	Textes d'origine estonienne		
<b>PAR</b>	78	17	12	107	<b>87%</b>
<b>DE</b>	14	1	1	16	<b>13%</b>
<b>au total</b>	<b>92</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>

Comme nous l'avons vu plus haut, il y a dans le corpus 107 attestations du passif personnel (87%) avec un complément d'agent formé à l'aide de la préposition *par* et 16 phrases avec un complément introduit par *de* (13%). La majorité des exemples (92 cas) viennent de la langue française, 18 exemples de la législation européenne et 13 des textes estoniens.

Le tableau suivant [6] nous montre la répartition des équivalents estoniens de ce passif achevé.

**Tableau 6 : La répartition des équivalents du passif personnel achevé dans les sous-corpus.**

Équivalent estonien	Nombre d'occurrences				Pourcentage
	Textes d'origine française	Législation européenne	Textes d'origine estonienne	au total	
Actif	80	10	12	102	83%
Impersonnel	5	8	0	13	11%

Passif	7	0	1	8	6%
<b>au total</b>	<b>92</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>123</b>	<b>100%</b>

Le tableau ci-dessus illustre les quantités des attestations des équivalents estoniens utilisées pour le passif personnel achevé. La majorité (83%) des constructions françaises sont traduites par l'actif estonien, l'impersonnel estonien est utilisé 13 fois (11%) tandis que le passif estonien est utilisé seulement 8 fois (6%) comme l'équivalent du passif achevé.

### 3.1.1. L'actif estonien

Comme nous l'avons vu plus haut, l'actif estonien est le plus fréquent des équivalents du passif français. Nous analyserons dans cette partie le comportement du sujet français, c'est-à-dire la manière dont il est exprimé dans la phrase estonienne. Nous traiterons également les arguments du verbe dans les deux langues, c'est-à-dire nous analyserons si les arguments sont restés les mêmes. Nous présentons un tableau [7] qui montre de quelle manière le sujet français est changé dans les textes estoniens.

**Tableau 7 : Les équivalents du sujet français à l'actif estonien**

Type d'équivalent	Nombre d'occurrences				Pourcentage
	Textes d'origine française	Législation européenne	Textes d'origine estonienne	au total	
<b>Sujet → Complément d'objet</b>	40	8	11	59	<b>58%</b>
<b>Sujet → Sujet</b>	19	2	1	22	<b>21%</b>
<b>Sujet → Complément circonstanciel</b>	11	0	0	11	<b>11%</b>

<b>Sujet → Sujet absent</b>	10	0	0	10	<b>10%</b>
<b>au total</b>	<b>80</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>102</b>	<b>100%</b>

Le tableau ci-dessus nous montre que l'équivalent le plus fréquent du sujet français est le complément d'objet estonien (58%), le sujet est resté sujet 22 fois (21%) tandis que le sujet est devenu complément circonstanciel 11 fois, le sujet est absent dans la phrase estonienne 10 fois. Les exemples des textes d'origine française sont les plus nombreux avec 80 occurrences tandis que les textes estoniens présentent 12 occurrences et la législation européenne 10 occurrences.

### 3.1.1.1. Le sujet français → complément d'objet estonien

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 7, l'équivalent du sujet français le plus fréquent est le complément d'objet estonien (59 fois). Dans les phrases de ce type le complément d'agent français est en estonien le sujet de la phrase. Parmi les 40 exemples d'origine française le complément d'agent est introduit par la préposition *par* dans 37 cas :

(50)

Les 32 crimes prévus concernent uniquement la criminalité organisée, sauf si <i>ces cravates</i> ou <i>ces porcelets</i> sont volés <i>par des bandes criminelles organisées et armées</i> . (Débats du Parlement européen)	Kõik 32 kuritegu on seotud ainult organiseeritud kuritegevusega, kui just <i>põrsaid</i> või <i>lipse</i> ei varasta <i>relvastatud ja organiseeritud kurjategijate jõugud</i> . (Euroopa Parlamendi istungid)
--	---

Dans cette phrase les sujets, les seconds arguments, *ces cravates* et *ces porcelets* sont traduits par des compléments d'objet qui sont aussi les seconds arguments, *põrsaid* 'porcelets' et *lipse* 'cravates'. Le premier argument qui est le complément d'agent *par des bandes criminelles organisées et armées* en français, est dans l'énoncé estonien le

sujet et aussi le premier argument ‘*relvastatud ja organiseeritud kurjategijate jõugud*’, comme c’est le cas dans tous les exemples où le sujet est devenu complément d’objet. Les fonctions syntaxiques de ces arguments ont changé mais leur position dans la phrase est restée la même. Dans cette phrase les compléments d’objet sont positionnés avant le verbe *varastama* ‘voler’ à la forme active.

Regardons un exemple des textes non littéraires français :

(51)

<p><i>Les parfums des tropiques et la fraîcheur des êtres</i> sont viciés <i>par une fermentation aux relents suspects</i>, qui mortifie nos désirs et nous voue à cueillir des souvenirs à demi corrompus.</p> <p style="text-align: right;">(Lévi-Strauss 1955)</p>	<p><i>Troopika lõhnad ja olendite värskuse</i> rikub <i>kahtlase haisuga käärimine</i>, mis suretab meie soovid ja määrab meid noppima poolrikenenud mälestusi.</p> <p style="text-align: right;">(Lévi-Strauss 2001)</p>
---	---

Cette phrase, comme la précédente, nous montre la construction la plus utilisée du passif français de ce groupe. Le premier argument *une fermentation aux relents suspects* qui est également le complément d’agent est en estonien aussi le premier argument *kahtlase haisuga käärimine* ainsi que sujet. Le second argument, qui est le sujet dans la phrase française, *les parfums des tropiques et la fraîcheur des êtres* est en estonien aussi le second argument et le complément d’objet *troopika lõhnad ja olendite värskuse* qui est situé avant le verbe à l’actif.

Nous avons trouvé parmi les 37 exemples d’origine française introduit par la préposition *par* 7 phrases où le complément d’objet estonien était placé après le verbe :

(52)

<p><i>Toutes les grandes maladies chroniques en plein essor dans le monde occidental</i> sont aggravées <i>par de telles réactions inflammatoires</i> : les maladies cardio-</p>	<p><i>Sellised põletikulised reaktsioonid</i> raskendavad <i>kõiki lääne maailmas hoogsalt levivaid tõsiseid kroonilisi haigusi</i> : südameveresoonkonna haigusi - nagu infarktid ja</p>
--	---

vasculaires - comme les infarctus et les accidents vasculaires cérébraux - mais aussi le cancer, l'arthrite et même la maladie d'Alzheimer.  (Servan-Schreiber 2003)	ajuinsuldid -, kuid samuti vähktõbe, artriiti ja isegi Alzheimeri tõbe.  (Servan-Schreiber 2005)
--	--

Nous voyons que le sujet français *toutes les grandes maladies chroniques en plein essor dans le monde occidental* qui est le second argument est en estonien aussi le second argument qui est devenu complément d'objet *kõiki lääne maailmas hoogsalt levivaid tõsiseid kroonilisi haigusi* placé après le verbe. Le premier argument français *par de telles réactions inflammatoires* est en estonien le sujet et le premier argument *sellised põletikulised reaktsioonid*. Il faut noter que dans la phrase estonienne, il s'agit de l'ordre des mots SVO, c'est-à-dire que le sujet se place avant et l'objet après le verbe. Dans l'exemple 51 l'ordre des mots dans la phrase estonienne est inversée (OVS), probablement parce que le sujet est suivi par une proposition relative et le positionnement du sujet en tête serait donc impossible.

Il y avait seulement 3 phrases parmi les exemples d'origine française où le complément d'agent utilisé était introduit par *de* :

(53)

<i>Je suis écrasée de tristesse et de colère</i> , et si je ne veux pas aujourd'hui me laisser submerger par l'émotion devant ce massacre, devant la propagande de guerre que j'entends autour de moi, devant les amalgames, devant aussi la vague de haine et d'antisémitisme qui commence à déferler dans nos rues, je n'aurais que quelques mots. L'Europe doit retourner à ses fondamentaux et pour moi ce sont des évidences, mais parfois il est bon de les rappeler.	<i>Mind</i> on vallanud <i>kurbus</i> ja <i>viha</i> ja kuigi ma ei soovi täna lasta enda üle võimust võtta emotsioonidel selle veresauna valguses, selle sõjapropaganda valguses, mida ma enda ümber kuulen, selle segaduse valguses ning samuti selle viha ja antisemitismi uue laine valguses, mis hakkab üle meie tänavate lainetama, on mul öelda ainult mõni sõna : Euroopa peab minema tagasi põhiküsimuste juurde ning minu jaoks on need ilmsed faktid, kuid vahel on neid hea välja tuua.
---	---

Le sujet français *je* qui est le second argument du verbe est en estonien le complément d'objet et aussi le second argument *mind*. Le complément d'agent inanimé *de tristesse et colère* qui est le premier argument du verbe est en estonien le sujet et le premier argument *kurbus ja viha*.

Il n'y avait qu'une phrase sur 3 où le complément d'agent *de* était animé :

(54)

<p><i>Nous</i> sommes entourés <i>de quantité de personnes tout à fait respectables</i>, quelquefois diplômées, parfois éminentes — dont certaines possèdent même de fort jolies bibliothèques — mais qui ne lisent pas, ou si peu que l'idée ne nous viendrait jamais de leur offrir un livre.</p> <p style="text-align: right;">(Pennac 1992)</p>	<p><i>Meid</i> ümbritseb <i>terve hulk igati austusväärseid isikuid</i>, diplomeerituid, isegi „silmapaistvaid » – kellest mõnel on koguni õige kenad kodused raamatukogud –, kes aga ei loe üldse või loevad sedavõrd harva, et meil ei tuleks iial mõttese neile mõnd raamat kinkida.</p> <p style="text-align: right;">(Pennac 2010)</p>
---	---

Le sujet, le second argument, *nous* est devenu complément d'objet *meid* qui est aussi le second argument tandis que le complément d'agent français *de quantité de personnes tout à fait respectables* qui est le premier argument du verbe est devenu sujet estonien *terve hulk igati austusväärseid isikuid* qui est aussi le premier argument. Dans cette phrase nous voyons que le complément d'agent, quoique introduit par la préposition *de*, est un agent animé et comme dans l'exemple précédent (53) la proposition estonienne a l'ordre OVS car le complément d'objet est un pronom : l'ordre différent des mots sera donc exclu.

Nous avons vu que dans le corpus des textes d'origine française la préposition *par* était beaucoup plus utilisée que *de* pour introduire les compléments d'agent en français et que le complément d'objet avait la tendance de se placer avant le verbe en estonien. Il est de même avec les textes de la législation européenne où dans les 8 phrases l'équivalent du

sujet français est un complément d’objet estonien, toutes ces phrases contiennent un complément d’agent formé à l’aide de la préposition *par* :

(55)

<i>Les modalités de cette référence</i> sont arrêtées <i>par les États membres.</i>  (Législation européenne)	<i>Sellise viitamise viisi</i> näevad ette <i>liikmesriigid.</i>  (Euroopa Liidu seadused)
--	---

Comme nous montre l’exemple 55, le second argument *les modalités de cette référence* est traduit en français comme sujet tandis qu’en estonien il est aussi le second argument du verbe et un complément d’objet au génitif *sellise viitamise viisi* qui est placé avant le verbe. L’équivalent du premier argument et du complément d’agent français *les États membres* est le premier argument et sujet estonien *liikmesriigid*.

Il y avait deux exemples parmi les 8 où le complément d’objet se situait après le verbe :

(56)

<i>Les crédits annuels</i> sont autorisés <i>par l’autorité budgétaire</i> dans la limite des perspectives financières.  (Législation européenne)	<i>Eelarvepädev asutus</i> kinnitab <i>iga-aastased assigneeringud</i> finantsperspektiivi piires.  (Euroopa Liidu seadused)
---	--

Cet exemple nous montre que le second argument français et le sujet *les crédits annuels* est resté seconde argument mais il est devenu complément d’objet *iga-aastased assigneeringud* ‘assignations annuelles’. Le premier argument *l’autorité budgétaire* est en estonien aussi le premier argument et le sujet *eelarvepädev asutus*. Dans cette phrase nous pouvons faire remarquer que le complément d’objet *iga-aastased assigneeringud* est placé après le verbe *kinnitama* ‘confirmer’.

Les textes d’origine estonienne nous montrent la même tendance que les autres sous corpus : parmi les 11 exemples où le complément d’objet estonien figure en français

comme sujet passif tous les compléments d’objet estoniens sont placés avant le verbe et le complément d’agent français est toujours introduit par la préposition *par* :

(57)

<p><i>L’existence de ces activités de subsistance</i> est confirmée <i>par la présence d’outils de pierre, d’os et de corne</i>, ainsi que <i>par des ossements d’animaux</i>.</p> <p style="text-align: right;">(Kulmar 2001)</p>	<p><i>Vastavate elatisalade olemasolu</i> kinnitavad <i>mitmesugused kivist, luust ja sarvest tööriistad</i>.</p> <p style="text-align: right;">(Kulmar 2001)</p>
--	---

Comme nous montre l’exemple ci-dessus, l’équivalent du second argument et du complément d’objet estonien *vastavate elatisalade olemasolu* qui est placé avant le verbe est le sujet et aussi le second argument français *l’existence de ces activités de subsistance*. Le premier argument estonien *mitmesugused kivist, luust ja sarvest tööriistad* ‘plusieurs types d’outil de pierre, d’os et de corne’ est en français aussi le premier argument ayant la fonction de complément d’agent *par la présence d’outils de pierre, d’os et de corne*, ainsi que *par des ossements d’animaux*.

En analysant les exemples où l’équivalent du sujet passif français est un complément d’objet estonien la structure argumentale est la même dans deux langues. Il faut remarquer que dans la majorité des cas, cet équivalent se place avant le verbe. Le complément d’agent français est dans tous les cas devenu le sujet en estonien.

### 3.1.1.2. Le sujet français → sujet estonien

Parmi les 102 exemples du passif personnel achevé traduits à l’actif estonien l’équivalent du sujet français est un sujet estonien 22 fois. Il faut noter que dans tous les exemples, de ce groupe, sauf un exemple (59) où le verbe est à sens réfléchi, la structure argumentale est complètement changée, c’est-à-dire que le second argument français est en estonien le premier argument et vice versa.

Parmi les textes d'origine française nous avons trouvé 19 phrases de ce groupe dont 13 contiennent des compléments d'agent introduits par la préposition *par* :

(58)

<p>Mais <b>nous</b> ne sommes pas impressionnés <b>par les groupes</b> qui préfèrent jouer pour la galerie à des fins électorales plutôt que de faire passer les véritables besoins de la population en premier lieu.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Kuid <b>me</b> ei soovi teha koostööd <b>ühegi fraktsiooniga</b>, kes eelistab pigem olla tribüünil valimistega seotud põhjustel kui asetada esikohale inimeste tegelikud vajadused.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	--

Cet exemple nous montre que sujet français *nous* qui est le second argument est traduit en estonien par le sujet *me* ('nous') qui est le premier argument. L'équivalent du complément d'agent *par les groupes* qui est le premier argument du passif est en estonien le second argument et un complément circonstanciel au comitatif *ühegi fraktsiooniga*. Le verbe a été complètement changé : le verbe transitif français *impressionner* est traduit en estonien par le verbe *koostööd tegema* 'faire de la coopération' qui demande après lui un complément circonstanciel au comitatif.

Voyons l'exemple où le second argument est la même dans deux langues étudiées:

(59)

<p>Il obéit à un certain nombre de règles qui visent à le maintenir comme un lieu consensuel où <b>les livres</b> sont remplacés <b>par des fictions de livres</b>.</p> <p>(Lévi-Strauss 1955)</p>	<p>See allub teatud reeglitele, mille põhjal kujuneb sellest kokkuleppeline ruum, kus <b>raamatud</b> asenduvad <b>fiktiivsete raamatutega</b>.</p> <p>(Lévi-Strauss 2001)</p>
--	--

Dans cet exemple le verbe transitif *remplacer* est traduit en estonien avec un verbe à sens réfléchi *asenduvad* 'se remplacent'. Le sujet passif français *les livres* qui est le second argument est en estonien resté sujet *raamatud* et comme il s'agit d'un verbe

estonien à sens réfléchi le sujet est en estonien aussi le second argument. Le premier argument français qui est le complément d'agent *par des fictions de livre* est traduit en estonien par un complément circonstanciel au comitatif *fiktiivsete raamatutega*. Le premier argument n'est donc pas présent dans la phrase estonienne.

Parmi les textes d'origine française la préposition *de* était utilisé 6 fois pour introduire le complément d'agent :

(60)

<i>Tous</i> sont pénétrés <i>de terreur</i> . (Farge, Revel 1988)	<i>Kõik</i> on <i>hirmust</i> kanged. (Farge, Revel 2005)
--	--

Dans cet exemple, nous voyons que le second argument et le sujet français *tous* est traduit en estonien par le premier argument *kõik* tandis que l'équivalent du premier argument et du complément d'agent *de terreur* est un complément circonstanciel causal à l'élatif *hirmust* 'de terreur'. Le verbe passif français *sont pénétrés* est traduit en estonien par une construction attributive *olema* ('être') + adjectif *kanged* ('rigides') probablement pour conserver la structure originale de la phrase. Il faut aussi remarquer que le complément d'agent français est inanimé.

Quoique Riegelt et al. (1994 : 437) disent que la préposition *de* ne demande pas un véritable agent il y avait parmi les 19 phrases d'origine française 2 exemples où le complément d'agent en *de* était animé :

(61)

<i>Les faubourgs</i> sont remplis <i>d'Indiens</i> , vous leur consacrez vos week-ends. (Lévi-Strauss 1955)	<i>Äärelinnad</i> on <i>indiaanlasi</i> täis, te võite pühendada neile oma nädalalõpud. (Lévi-Strauss 2001)
--	--

Dans l'exemple ci-dessus, le second argument et le sujet français *les faubourgs* est traduit en estonien par le premier argument et le sujet *äärelinnad* tandis que le premier argument et le complément d'agent animé *d'Indiens* est en estonien le complément

circonstanciel *indiaanlasi*. Le verbe transitif français *remplir* est traduit en estonien par le verbe intransitif *olema* ‘être’ suivi de l’attribut *täis* ‘rempli’.

En ce qui concerne les textes de la législation européenne nous n’avons trouvé que deux phrases où le sujet est aussi le sujet en estonien. Le complément d’agent était toujours introduit par *par* :

(62)

<i>Ces revenus de la propriété attribués aux assurés</i> ne sont pas couverts <i>par</i> les CEA. (Législation européenne)	<i>Kindlustuspoliiside omanike omanditulu</i> ei kuulu PAP alla. (Euroopa Liidu seadused)
---	--

Le sujet est le même dans les deux langues mais en français *ces revenus de la propriété attribués aux assurés* est le second argument mais en estonien *kindlustuspoliiside omanike omanditulu* est le premier argument. L’élément qui est en français le premier argument et le complément d’agent *par les CEA* est en estonien le second argument et un complément circonstanciel *PAP alla*. Le verbe français *être couvert* est en revanche traduit en estonien comme *kuuluma* ‘appartenir’ le verbe a été donc complètement changé, comme il était le cas dans l’exemple 58.

Comme le nombre des textes d’origine estonienne est très limité dans notre corpus, nous devons constater que le sujet estonien est un sujet en français une seule fois :

(63)

Moralité : sur le plan de l’inconscient social, <i>le terrain</i> qui recouvre l’identité nationale et génétique est parsemé <i>d’embûches</i> , avec lesquelles nous devons hélas compter. (Villems 2001)	Siit moraal : " sotsiaalse alateadvuse " tasemel on rahvusliku ja geneetilise identiteedi <i>kattumisala</i> ulatuslik ja paraku peame me sellega arvestama. (Villems 2001)
---	--

Il faut remarquer que dans cet exemple la composition lexicale de la phrase a beaucoup changé. Nous voyons que la construction attributive estonienne *on + ulatuslik* ‘est vaste’

est traduite en français par une construction passive contenant le verbe transitif *parsemer*. Il n'est donc pas possible de trouver l'équivalent du complément d'agent français (*d'embûches*) dans la phrase estonienne. Le sujet est quand même resté le même dans deux langues, en français il est le second argument *le terrain* tandis qu'en estonien le premier argument *kattumisala*.

Dans les exemples où l'équivalent du sujet français est un sujet estonien la structure argumentale est changée, c'est-à-dire que les arguments ont changé leurs places. Le complément d'agent français figure dans la phrase estonienne habituellement comme un complément circonstanciel surtout parce qu'il dépende du verbe estonienne. Il est également important de noter que les verbes en français et en estonien sont lexicalement très différents.

### 3.1.1.3. Le sujet français → complément circonstanciel estonien

Dans notre corpus nous avons trouvé 11 phrases où l'équivalent du sujet passif français est un complément circonstanciel à l'actif estonien. Dans 10 phrases les arguments du verbe étaient les mêmes. Comme nous n'avons trouvé aucun exemple dans les textes de la législation européenne et d'origine estonienne, toutes ces phrases sont d'origine française. Il y en avait 9 où le complément d'agent est introduit par la préposition *par* :

(64)

<p>Le bilan énergétique de chaque État membre de l'UE est différent, mais <i>nous</i> sommes tous concernés <i>par la même question</i> - la sécurité de l'approvisionnement énergétique.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Iga Euroopa Liidu liikmesriigi energiabilans on erinev, kuid <i>meile kõigile</i> teeb muret <i>üks ja sama küsimus</i> - energiavarustuse kindlus.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	---

Le second argument et le sujet français *nous* est traduit en estonien par le troisième argument qui est un complément circonstanciel à l'allatif *meile kõigile* 'pour nous tous' mais cette construction dépend essentiellement du verbe *muret tegema* 'concerner'. Le

premier argument et le complément d'agent *par la même question* est en estonien le premier argument et le sujet *iiks ja sama küsimus* qui se place après le verbe.

Il y avait 2 phrases d'origine française introduites par la préposition *de* :

(65)

<p>Est-ce qu'il n'a pas payé quatre cents francs, ou que <i>la vue de ces reliques</i> est trop chargée <i>de puissance magique</i> pour un croyant ?</p> <p style="text-align: right;">(Lévi-Strauss 1955)</p>	<p>Kas ta jättis maksmata nelisada franki või oli <i>nende reliikviate nägemises</i> uskliku jaoks liiga palju <i>maagilist väge</i> ?</p> <p style="text-align: right;">(Lévi-Strauss 2001)</p>
---	--

Cet exemple nous montre que le sujet et le second argument *la vue de ces reliques* est traduit par le complément circonstanciel *nende reliikviate nägemises*. Le premier argument et le complément d'agent français *de puissance magique* est en estonien un complément *maagilist väge*. La focalisation de la phrase française est aussi changée : dans l'énoncé français le syntagme nominal qui est le troisième argument *un croyant* 'usklik' est focalisé tandis que dans la phrase estonienne la focalisation est sur le syntagme *maagilist väge* 'puissance magique'.

Si l'équivalent du sujet passif français est un complément circonstanciel en estonien, la structure argumentale est la même dans les deux langues, comme c'est le cas si l'équivalent du sujet français est un complément d'objet en estonien. Le complément d'agent figure dans ce groupe habituellement comme le sujet en estonien

### 3.1.1.4. L'équivalent du sujet français est absent en estonien

Dans la langue estonienne, il n'est pas très rare que le sujet soit absent (Erelt et al. 2009). Dans notre corpus, nous avons trouvé 10 phrases où le sujet français n'est pas présent dans la phrase active estonienne et tous ces exemples sont d'origine française,

plus précisément, venant des Débats du Parlement européen. Parmi ces exemples, 9 sont construits avec un complément d'agent introduit par la préposition *par* :

(66)

<p><i>Nous</i> sommes également préoccupés <i>par la liberté des médias, l'importance de la criminalité organisée et l'ampleur de l'arriéré judiciaire.</i></p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Tunneme muret ka <i>pressivabaduse, organiseeritud kuritegevuse leviku ja suure hulga lahendamata kohtuasjade pärast.</i></p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	---

Comme on peut le voir dans l'exemple ci-dessus, le sujet et le second argument *nous* est absent dans la phrase estonienne, il n'y a donc pas dans la phrase estonienne de premier argument explicite car il s'agit d'une phrase elliptique, c'est-à-dire que le sujet peut être facilement deviné d'après l'affixe de la personne *-me* (Erelt et al. 2009). Le premier argument et le complément d'agent *la liberté des médias, l'importance de la criminalité organisée et l'ampleur de l'arriéré judiciaire* est traduit par un complément de cause construit à l'aide de la postposition *pärast* 'à cause de' *pressivabaduse, organiseeritud kuritegevuse leviku ja suure hulga lahendamata kohtuasjade pärast*.

Il y avait une seule phrase où le sujet était absent en estonien et le complément d'agent était introduit par *de* :

(67)

<p><i>Je</i> suis très satisfait <i>de ce rapport.</i></p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Tervitan palavalt <i>käesolevat raportit.</i></p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
--	---

Dans l'exemple 67, il s'agit du même cas que dans l'exemple 66, c'est-à-dire que le premier argument qui est le sujet est absent et la phrase estonienne est donc elliptique. Le premier argument français et le complément d'agent *de ce rapport* est traduit par un complément d'objet *raportit* qui est le second argument estonien. Il est important de

faire remarquer que le verbe français est traduit par un verbe très différent en estonien : le verbe *satisfaire* est traduit en estonien par le verbe *tervitama* ‘saluer’.

Dans les exemples où l'équivalent du sujet français est absent de la phrase estonienne, il s'agit toujours d'une phrase elliptique, c'est-à-dire que le sujet estonien est exprimé implicitement.

En analysant les exemples du passif personnel achevé où l'équivalent estonien était à l'actif, nous avons pu faire remarquer que les équivalents les plus courants du sujet français étaient les compléments d'objet (58%). Dans la majorité des cas, cet équivalent se place avant le verbe. La structure argumentale se varie dans les deux langues étudiées, dépendant essentiellement de l'équivalent du sujet français : si l'équivalent du sujet passif français est un complément d'objet ou un complément circonstanciel en estonien, la structure argumentale est la même dans les deux langues ; dans le cas où l'équivalent du sujet français est un sujet estonien, la structure argumentale change : ceci est possible par le changement du verbe qui permet de maintenir le même élément en position thématique. Si le sujet français n'est pas présent dans la phrase estonienne, le second argument est implicite, il s'agit de l'ellipse du sujet pronominal possible en estonien.

### **3.1.2. L'impersonnel estonien**

Le tableau 6 nous a montré que l'impersonnel estonien est utilisé 13 fois comme l'équivalent du passif français. Parmi ces exemples, 5 sont d'origine française et 8 d'origine probablement anglaise (législation européenne), les textes d'origine estonienne n'en contenaient aucun. Dans l'impersonnel estonien, il n'y a pas de sujet et le premier argument du verbe est donc absent. Dans ce chapitre nous présenterons les différentes phrases où le sujet français est traduit par un complément d'objet estonien et nous traiterons également sa position dans la phrase estonienne.

Tout d'abord nous examinerons les exemples d'origine française, il y en a 5 et dans toutes les phrases le complément d'agent est introduit par la préposition *par* :

(68)

<p><i>Nous</i> sommes envahis <b>par un nombre considérable d'agences européennes</b>, qui ne sont pas toujours pertinentes, mais le CEPOL est un organisme important pour lutter contre la criminalité et maintenir la sécurité et l'ordre public.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p><i>Meid</i> on üle ujutatud <b>tohtul hulgal ELi ametitega</b>, mis kohati on mõttetud, kuid Euroopa Politseikolledž on tähtis asutus kuritegevuse tõkestamise ning julgeoleku ja avaliku korra tagamise seisukohalt.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	---

On peut voir que l'équivalent pour le sujet *nous* qui est le second argument du verbe est le complément d'objet *meid* qui est aussi le second argument. Le verbe transitif français *envahir* 'vallutama' est devenu en estonien un autre verbe transitif *üle ujutama* 'inonder' qui est au parfait de la voix impersonnelle. Le complément d'agent *un nombre considérable d'agences européennes* qui est le premier argument est traduit en estonien par un complément circonstanciel au comitatif *tohtul hulga Eli ametitega*. Nous remarquons que le complément d'objet estonien se place avant le verbe, il s'agit donc de l'ordre des mots OV.

Analysons un autre exemple :

(69)

<p>L'ordonnance royale de novembre 1749 ne recommande rien d'autre que cette prophylaxie habituelle. Non moins traditionnellement, <b>les interventions des archers et des exempts</b> sont mal acceptées <b>par la rue</b>.</p> <p>(Farge, Revel 1988)</p>	<p>Ka kuninga määrus 1749. aasta novembrist soovitas sedasama tavapäraselt profülaktikat, ning täpselt sama tavapärane oli see, et <b>politseiagentide ja -ohvitseride aksioonid</b> võeti <b>tänavatel</b> halvasti vastu.</p> <p>(Farge, Revel 2005)</p>
---	--

Dans cet exemple le sujet et le second argument français *les interventions des archers et des exempts* est traduit en estonien par un complément d'objet au nominatif *politseiagentide ja -ohvitseride aksioonid* 'les actions des agents et des officiers de police' qui est le second argument du verbe. Le premier argument français qui est le

complément d'agent *par la rue* est traduit en estonien comme un complément circonstanciel de lieu *tänavatel* 'dans les rues'. Dans cet exemple, comme dans l'exemple précédent (68) le complément d'agent est inanimé.

Il y a une phrase où le complément d'objet estonien se place après le verbe :

(70)

<p>Je n'étais au courant de rien jusqu'à la semaine dernière et, soudain, <i>je</i> suis assailli de toutes parts <i>par l'IASCF et par la Commission</i> qui tentent de me convaincre par un moyen ou par un autre que le FMI doit faire partie du groupe.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Ma ei olnud kuulnud sellest sõna otseses mõttes mitte midagi kuni selle nädalani, kui äkitselt ujutatakse <i>mind</i> üle <i>lähennemistega IASCFilt ja komisjonilt</i>, kes püüavad mind veenda ühes või teises suunas küsimuses, kas IMF peaks olema kaasatud järelvalveorganisse.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	--

Nous voyons que le second argument et le sujet français *je* est traduit en estonien par le complément d'objet *mind* qui est le second argument et qui se place après le verbe. Le premier argument qui est le complément d'agent *par l'IASCF et par la Commission* est en estonien le complément circonstanciel à l'ablatif *IASCFilt ja komisjonilt*. Il faut noter que le verbe transitif *assaillir* est traduit en estonien par le verbe transitif *üle ujutama* 'inonder' accompagné du complément circonstanciel au comitatif *lähennemistega* 'avec les approches'.

Dans les textes de la législation européenne, c'est aussi la préposition *par* qui est habituellement utilisée pour introduire le complément d'agent. Il y a 8 exemples de la législation européenne où l'équivalent du sujet passif français est le complément d'objet de l'impersonnel estonien et dans 7 phrases le complément d'agent est introduit par la préposition *par* :

(71)

<p><i>L'annexe</i> est remplacée <i>par l'annexe du</i></p>	<p><i>Lisa</i> asendatakse <i>käesoleva määruse lisaga.</i></p>
---	---

<b><i>présent règlement.</i></b> (Législation européenne)	(Euroopa Liidu seadused)
--	--------------------------

Cet exemple illustre les équivalents les plus courants de ce groupe. Le sujet français *l'annexe* qui est le second argument est en estonien aussi le second argument et un complément d'objet au nominatif *lisa*. Le premier argument qui est le complément d'agent *par l'annexe du présent règlement* est en estonien un complément circonstanciel au comitatif *käesoleva määruse lisaga*.

Il faut noter que parmi les textes de la législation européenne l'équivalent du complément d'agent français le plus utilisé était le complément circonstanciel au comitatif en estonien (50% des cas). Voyons un exemple où l'ordre des mots est différent des autres exemples de ce groupe :

(72)

<b><i>La matière grasse, les protéines et le lactose</i></b> sont éliminés simultanément d'une solution d'échantillon <b><i>par addition de sulfate de cuivre et d'hydroxide de calcium, puis par filtration.</i></b> (Législation européenne)	Proovi lahusest eraldatakse <b><i>vasksulfaadi ja kaltsiumhüdroksiidi lisamise ja järgneva filtreerimisega</i></b> üheaegselt nii <b><i>rasv, valk kui laktoos.</i></b> (Euroopa Liidu seadused)
---	---

Nous pouvons voir que le second argument qui est également le sujet français *la matière grasse, les protéines et le lactose* est en estonien le complément d'objet au nominatif *nii rasv, valk kui laktoos* qui est aussi le second argument. Comme c'était le cas dans l'exemple précédent, le premier argument et le complément d'agent *par addition de sulfate de cuivre et d'hydroxide de calcium, puis par filtration* est devenu en estonien un complément circonstanciel au comitatif *vasksulfaadi ja kaltsiumhüdroksiidi lisamise ja järgneva filtreerimisega*. Il est important de noter que dans cette phrase la focalisation n'est pas la même : le thème français *la matière grasse, les protéines et le lactose* est le focus de la phrase estonienne *rasv, valk kui laktoos* et, d'autre part, le thème de

l'exemple estonien est un complément circonstanciel *proovi lahusest* 'de l'échantillon de la solution'.

Comme il a déjà été dit, le complément d'agent français est dans la moitié des cas traduit en estonien par le complément circonstanciel au comitatif, mais il y a deux phrases où il est exprimé en estonien par un complément construit avec la postposition *abil* 'à l'aide de' :

(73)

<p><i>Le débit de l'échantillon</i> est contrôlé <i>par le régulateur de débit FC3</i>.</p> <p>(Législation européenne)</p>	<p><i>Proovigaasi voolukiirust</i> reguleeritakse <i>vooluregulaatori FC3 abil</i>.</p> <p>(Euroopa Liidu seadused)</p>
---	---

Dans l'exemple 73 l'équivalent du sujet et du second argument français *le débit de l'échantillon* est le second argument et le complément d'objet au partitif *proovigaasi voolukiirust*. Le premier argument qui est le complément d'agent *par le régulateur de débit FC3* est en estonien un complément circonstanciel instrumental *vooluregulaatori FC3 abil* 'à l'aide du régulateur de débit'. L'équivalent du verbe transitif *contrôler* est en estonien un verbe transitif *reguleerima* 'réguler' qui a une signification un peu différente. Dans cette phrase aussi le complément d'objet estonien *proovigaasi voolukiirust* se place avant le verbe.

Parmi les exemples où l'équivalent français était à l'impersonnel estonien, la préposition *de* n'est utilisée qu'une fois en français :

(74)

<p>Lors des votes au sein du comité, <i>les voix des représentants des États membres</i> sont affectées <i>de la pondération définie à l'article précité</i>.</p> <p>(Législation européenne)</p>	<p><i>Lükmesriikide esindajate häält</i> komitees arvestatakse <i>kõnealuses artiklis sätestatud viisil</i>.</p> <p>(Euroopa Liidu seadused)</p>
---	--

Dans cette phrase le sujet et le second argument français *les voix des représentants des États membres* est en estonien un complément d’objet *liikmesriikide esindajate hääli* qui est aussi le second argument du verbe. L’équivalent du premier argument qui est le complément d’agent *de la pondération définie* ‘sätestatud kaalutus’ est en estonien un complément circonstanciel à l’adessif *sätestatud viisil* ‘de la manière définie’. Au verbe transitif *affecter* correspond en estonien le verbe transitif *arvestama* ‘compter’.

Nous pouvons donc constater que l’impersonnel estonien n’est pas très utilisé comme équivalent du passif personnel achevé français. Dans tous les cas le second argument est resté le même tandis que le premier existait seulement dans la phrase française étant donné qu’à l’impersonnel estonien, il n’y a pas de sujet. Comme c’est le cas à l’actif estonien, l’équivalent du sujet français se plaçait avant le verbe en estonien, bien qu’il se réalise comme complément d’objet dans la phrase estonienne.

### 3.1.3. Le passif estonien

Comme nous avons pu le voir plus haut (voir le tableau 6), le passif estonien était le moins utilisé (8 fois) comme l’équivalent du passif personnel achevé. Il y avait 7 phrases d’origine française, la préposition *par* était utilisé 5 fois pour introduire le complément d’agent :

(75)

<p>La roussette et l’espadon ont aussi un contenu élevé en oméga-3 mais <i>ils</i> sont plus souvent contaminés <i>par le mercure</i>, au point qu’il est recommandé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants d’en éviter la consommation. (Recommandation de la Food and Drug Administration américaine, <a href="http://www.cfsan.fda.gov / frf / sea-mehg.html">www.cfsan.fda.gov / frf / sea-mehg.html</a>, consulté en janvier</p>	<p>Koerhail ja mõõkkalal on ka kõrge oomega-3 sisaldus, kuid sageli on <i>nad elavhõbedast</i> niivõrd saastatud, et rasedatel ja väikestestastel on soovitatud nende söömisest hoiduda. (Ameerika Toidu- ja Ravimiameti soovitus. <a href="http://www.cfsan.fda.gov / frf / sea-mehg.html">www.cfsan.fda.gov / frf / sea-mehg.html</a>, andmed jaanuarist 2003.)</p>
---	---



premier argument *publiku poolt* qui est réalisé comme un syntagme Nom au génitif + *poolt*. Le second argument qui est le sujet *les unes* est en estonien aussi le second argument et le sujet *ühed*. En français, il y a aussi le troisième argument *pour le public* qui est traduit en estonien à l'aide du syntagme Nom au génitif + *jaoks* 'pour'. Il faut également noter que la traduction du complément d'agent par le syntagme en *poolt* dépend probablement de la construction parallèle (*par ... et pour ...*), étant donné qu'il n'est pas très habituel ni recommandé de l'utiliser en estonien. Dans cette phrase le sujet se place avant le verbe *olema* 'être'.

Parmi les textes d'origine française, il y avait 2 phrases où le complément d'agent était introduit par la préposition *de* :

(78)

<p>Pour ceux que cette douceur inquiète, <i>certaines appareils</i> sont dotés <i>d'une sonnerie de rattrapage</i>, au cas où le signal de la lumière n'aurait pas été suffisamment efficace...</p> <p>(Servan-Schreiber 2003)</p>	<p>Nende jaoks, kellele selline mahedus muret tekitab, on <i>teatud aparaadid</i> varustatud " <i>hüvitava kellahelinaga</i> ", juhuks, kui valgussignaal ei osutunud küllalt tõhusaks...</p> <p>(Servan-Schreiber 2005)</p>
--	--

Cette phrase nous montre encore (comme dans les exemples 58, 68, 71 et 72) une construction où le premier argument qui est le complément d'agent *une sonnerie de rattrapage* est traduit par un complément circonstanciel au comitatif *hüvitava kellahelinaga* 'une sonnerie de compensation'. Le sujet français *certaines appareils* qui est le second argument est traduit par le sujet *teatud aparaadid* qui est le second argument aussi en estonien. Ici, il y a le troisième argument français *pour ceux* qui est en estonien traduit *nende jaoks*. Le sujet estonien se place entre le verbe *olema* 'être' est son participe *varustatud* 'équipé', comme c'était le cas dans l'exemple 75.

Il y avait seulement une phrase d'origine estonienne qui était au passif dans les deux langues :

(78)

<p><i>Cette culture nouvelle</i>, dite culture des haches naviformes ou culture de la céramique cordée, est représentée <i>par une cinquantaine d'établissements, une vingtaine de sépultures et de nombreuses découvertes isolées.</i></p> <p>(Kulmar 2001)</p>	<p><i>See nn venekirvekuultuur</i> ehk nöörikeramikakultuur on seni esindatud peamiselt <i>juhuleidude ja paarikümne matmispaigaga.</i></p> <p>(Kulmar 2001)</p>
--	--

Dans cette phrase on peut voir que l'équivalent du complément d'agent français *par une cinquantaine d'établissements, une vingtaine de sépultures et de nombreuses découvertes isolées* qui est le premier argument est encore le complément circonstanciel au comitatif *juhuleidude ja paarikümne matmispaigaga*. Le sujet passif *see nn venekirvekuultuur* qui est le second argument est traduit en français par le sujet *cette culture nouvelle* qui est aussi le second argument.

Parmi les exemples où l'équivalent du passif français était le passif estonien le sujet français figurait en estonien aussi comme le sujet. Parmi ces 8 exemples, il y avait 4 où le sujet estonien ne positionnait pas avant le verbe, mais il dépendait des autres traits syntaxiques, comme le positionnement de l'adverbe au début de la phrase. Pour l'équivalent du complément d'agent français un complément circonstanciel au comitatif était utilisé trois fois. Il est aussi important de noter que dans un exemple le syntagme en *poolt* était présent dans la phrase estonienne surtout car le premier argument était animé.

### 3.2. Le passif personnel sans complément d'agent

Dans le tableau 3 il est noté que parmi les exemples français de notre corpus 177 phrases (59%) sont des passifs inachevés, c'est-à-dire qu'ils sont formés sans complément d'agent. Nous présentons un tableau [8] qui montre la répartition des équivalents de ce passif en estonien.

**Tableau 8 : La répartition des équivalents du passif personnel inachevé dans les sous-corpus.**

Équivalent estonien	Nombre d'occurrences				Pourcentage
	Textes d'origine française	Législation européenne	Textes d'origine estonienne	au total	
Actif	33	8	1	42	24%
Impersonnel	51	40	5	96	54%
Passif	33	4	2	39	22%
<b>au total</b>	<b>117</b>	<b>52</b>	<b>8</b>	<b>177</b>	<b>100%</b>

Comme il est montré dans le tableau ci-dessus, l'équivalent le plus utilisé pour le passif inachevé français est l'impersonnel estonien (54%) tandis que l'actif estonien est utilisé 42 fois (24%) et le passif estonien 39 fois (22%). Les textes d'origine française ont encore fourni le plus d'exemples (117), la législation européenne 52 exemples et les textes d'origine estonienne seulement 8 exemples.

### 3.2.1. L'impersonnel estonien

Comme l'impersonnel estonien est le plus utilisé comme l'équivalent du passif inachevé français (96 occurrences) nous le traiterons premièrement. Parmi ces exemples, 51 sont d'origine française, 40 d'origine probablement anglaise (législation européenne) et 5 d'origine estonienne. Comme il a été dit auparavant (voir 1.1.2.), l'impersonnel estonien n'a pas de sujet, ce qui résulte de l'absence du premier argument. De plus, le premier argument est absent aussi dans la phrase française étant donné qu'il n'y a pas de complément d'agent. Dans ce chapitre nous analyserons les différentes phrases où le sujet français est traduit soit par un complément d'objet estonien soit par un complément circonstanciel. Nous commencerons notre analyse par les textes d'origine française qui ont fourni le plus d'exemples.

En analysant le comportement du sujet dans la phrase, nous avons trouvé parmi les 51 équivalents du passif inachevé traduit à l’impersonnel estonien 49 exemples où le sujet est devenu complément d’objet :

(79)

<p>Nous devrions faire attention à la quantité d’argent que nous octroyons aux ONG et aux agences, où il y a, à présent, d’énormes problèmes avec la manière dont <i>l’argent des contribuables européens</i> est dépensé.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Peaksime uurima, kui suurte summade ulatuses toetame valitsusväliseid organisatsioone ja ametkondi, kus on suuri probleeme sellega, kuidas <i>maksumaksjate raha</i> praegusel hetkel kasutatakse.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
--	--

Nous voyons que le sujet et le second argument *l’argent des contribuables européens* est en estonien traduit par un second argument réalisé par le complément d’objet total *maksumaksjate raha*. Dans cette phrase le complément d’objet se place avant le verbe, comme c’était le cas pour la majorité des exemples de ce groupe.

Il y avait 13 phrases d’origine française où le complément d’objet estonien se place après le verbe :

(80)

<p>En voyage, et sauf les animaux capables de marcher, <i>toute la ménagerie</i> est embarquée avec les autres bagages.</p> <p>(Lévi-Strauss 1955)</p>	<p>Rännakul pannakse <i>kõik loomad</i> peale nende, kes ise liikuda oskavad, ülejäänud pagasiga kokku.</p> <p>(Lévi-Strauss 2001)</p>
--	--

Dans cet exemple le sujet et le second argument français *toute la ménagerie* est traduit par le second argument qui est le complément d’objet *kõik loomad* ‘tous les animaux’ qui est, à la différence de l’exemple précédent au nominatif. Le verbe français *embarquer* est traduit en estonien par le verbe *kokku panema* ‘mettre ensemble’. Le

complément d’objet estonien se place après le verbe parce qu’il y a un complément circonstanciel avant le verbe, comme nous l’avons vu dans le chapitre précédent.

Parmi les exemples d’origine française où le sujet est devenu un complément d’objet estonien, nous avons trouvé 1 phrase où le troisième argument est présent dans les deux langues :

(81)

<p>L’égalité des genres ne se limite pas à de petites différences de revenu, mais concerne avant tout <i>le droit à la vie et à la dignité humaine, lequel</i> est constamment refusé <i>aux femmes</i> dans bon nombre de nos pays voisins. (Débats du Parlement européen)</p>	<p>Sooline võrdõiguslikkus ei tähenda lihtsalt väikeste sissetulekuerinevuste arvutamist, vaid eeskätt <i>õigust elule ja inimväärikusele, mida</i> korduvalt <i>naistele</i> meie liikmesriikides keelatakse. (Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	--

Nous voyons que le sujet et le second argument français *lequel* (= *le droit à la vie et à la dignité humaine*) est traduit en estonien par le second argument qui est le complément d’objet *mida* (= *õigust elule ja inimväärikusele*). Le troisième argument, qui est un syntagme nominal au datif, est aussi présent dans les deux langues : en français *aux femmes* et en estonien *naistele*.

Il y avait dans notre corpus parmi les exemples d’origine française 2 phrases où le sujet français était traduit en estonien par un complément circonstanciel :

(82)

<p><i>Une seule pièce</i> est habitée. (Lévi-Strauss 1955)</p>	<p>Elatakse <i>ühesainsas toas</i>. (Lévi-Strauss 2001)</p>
--	---

Dans cette phrase nous voyons que le sujet et le second argument français *une seule pièce* est en estonien le complément circonstanciel de lieu *ühesainsas toas*. Le verbe français transitif *habiter* est traduit en estonien par un verbe intransitif *elama* ‘vivre’ qui

est monovalent et c'est la raison pour laquelle la phrase estonienne n'a aucun argument explicite du verbe.

Il y avait une phrase où le second argument français est devenu le troisième argument en estonien :

(83)

<p><i><b>Vous</b></i> êtes mieux payée que Madame Merkel, vous êtes mieux payée que Madame Clinton : c'est un travail à plein temps. (Débats du Parlement européen)</p>	<p><i><b>Teile</b></i> makstakse rohkem kui Angela Merkelile ja Hillary Clintonile. See on ööpäev läbi tehtav töö. (Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	--

Le sujet français *vous* qui est le second argument du verbe est devenu le complément au datif *teile* qui est le troisième argument. Ici, il s'agit essentiellement de la construction du verbe qui est différente dans les deux langues : le verbe français *payer* se construit avec un complément d'objet direct tandis que le verbe estonien *maksma* demande un complément d'objet indirect s'il désigne une personne.

Comme nous l'avons vu dans les exemples d'origine française, l'équivalent du sujet français était dans la majorité des cas le complément d'objet estonien. De même, dans la législation européenne parmi les 40 phrases il y avait 37 où l'équivalent du sujet passif était un complément d'objet estonien, sauf qu'il était habituellement au nominatif :

(84)

<p><i><b>Cette évaluation</b></i> ainsi que <i><b>les recommandations</b></i> sont rendues publiques. (Législation européenne)</p>	<p><i><b>Hinnang ja soovitud</b></i> avalikustatakse. (Euroopa Liidu seadused)</p>
--	--

Dans la phrase ci-dessus, l'équivalent du sujet français *cette évaluation ainsi que les recommandations* qui est le second argument est en estonien un complément d'objet au nominatif *hinnang ja soovitud* et aussi le second argument. Nous voyons également

que le complément d'objet estonien se place avant le verbe, comme dans la majorité des exemples précédents.

Pourtant, il y avait 12 phrases où le complément d'objet estonien se situait après le verbe :

(85)

<i>Le nouveau numéro 33</i> est inséré. (Législation européenne)	Lisatakse <i>uus punkt nr 33</i> : (Euroopa Liidu seadused)
---	--

Le sujet français *le nouveau numéro 33* qui est le second argument est en estonien également le second argument qui est le complément d'objet au nominatif *uus punkt nr 33* qui se place après le verbe.

Il y avait 2 phrases avec le troisième argument présent dans les deux langues :

(86)

<i>La contribution financière de la Communauté</i> est versée <i>au coordonnateur</i> . (Législation européenne)	<i>Ühenduse rahaline toetus</i> makstakse <i>koordinaatorile</i> . (Euroopa Liidu seadused)
---	--

L'exemple ci-dessus nous montre que l'équivalent du sujet et du second argument français *la contribution financière de la Communauté* est le second argument estonien qui est un complément d'objet au nominatif *koordinaatorile*. Le troisième argument français *coordonnateur* est en estonien aussi le troisième argument *koordinaatorile*. Au verbe transitif français *verser* correspond en estonien un verbe intransitif *maksma* 'payer' qui demande un complément d'objet indirect au datif.

Parmi les textes de la législation européenne, il y avait 3 phrases où l'équivalent du sujet français était un complément d'objet indirect estonien :

(87)

ayant été régulièrement inspectés et soumis à un test de dépistage de l'influenza aviaire ayant donné des résultats négatifs, conformément au programme de vaccination approuvé. <i>Les volailles sentinelles</i> sont examinées avec une attention particulière.  (Législation européenne)	on korrapäraselt inspekteeritud ja andnud klassikalise lindude katku suhtes testimisel negatiivse tulemuse, nagu on sätestatud heakskiidetud vaktsineerimiskavas, kusjuures erilist tähelepanu pööratakse <i>sentinellitibudele</i> .  (Euroopa Liidu seadused)
---	---

Le sujet et le second argument français *les volailles sentinelles* est en estonien le complément *sentinellitibudele* qui est le troisième argument. Comme il était le cas dans l'exemple précédent, le verbe transitif français *examiner* est en estonien un verbe transitif *tähelepanu pöörama* 'faire attention' qui demande un complément d'objet indirect au datif.

Parmi ces exemples où l'équivalent du sujet passif était le complément adverbial estonien, il n'y avait qu'un exemple où le troisième argument était présent dans deux langues :

(88)

<i>Elles</i> sont notifiées aux <i>États membres concernés</i> et publiées au Journal officiel.  (Législation européenne)	<i>Nendest</i> teatatakse <i>asjaomastele liikmesriikidele</i> ning need avaldatakse Euroopa Ühenduste Teatajas.  (Euroopa Liidu seadused)
---	--

L'exemple nous montre que l'équivalent du sujet et du second argument français *elles* est en estonien le complément à l'élatif *nendest*. Le troisième argument français *États membres concernés* est en estonien aussi le troisième argument *asjaomastele liikmesriikidele*.

Les textes rédigés en estonien à l'impersonnel et traduits au passif inachevé français sont présentés dans notre corpus 5 fois. Parmi tous ces exemples l'équivalent du sujet français est un complément d'objet :

(89)

<p><i>Cette période</i> est également appelée le premier âge viking, car un intense commerce avait lieu en Baltique entre les habitants de l'Estonie et les peuplades germaniques et scandinaves, dont le niveau de développement culturel et social était sensiblement plus élevé.</p> <p>(Kulmar 2001)</p>	<p><i>Seda perioodi</i> nimetatakse ka esimeseks viikingiajaks, kuna Läänemerel toimus elav suhtlemine germaani ja skandinaavia hõimudega, kelle materiaalse kultuuri ja ühiskonna arengu tase oli mõnevõrra kõrgem.</p> <p>(Kulmar 2001)</p>
--	---

Nous voyons que l'équivalent du sujet français *cette période* qui est le second argument du verbe est en estonien aussi le second argument et le complément d'objet total *seda perioodi*. Le complément d'objet se situe avant le verbe, comme c'est le cas dans tous les exemples de ce groupe.

Dans les textes de la législation européenne le complément d'objet était habituellement au nominatif, dans les textes d'origine estonienne, en revanche, il y en a un seul:

(90)

<p>La dernière période de la préhistoire de l'Estonie (du milieu du IXe siècle au début du XIIIe siècle) se caractérise essentiellement par la renaissance du commerce. En Baltique, <i>les peuplades estoniennes</i> sont prises dans les conflits de l'âge viking ; au sud-est apparaît la Russie kiévienne, royaume à la politique extérieure agressive ; au sud, l'activité guerrière des peuplades baltes de ces régions s'accroît ; enfin, la route commerciale de la Scandinavie à Byzance traverse l'Estonie.</p> <p>(Kulmar 2001)</p>	<p>Eesti esiaja viimast perioodi (umbes 850 aastast kuni 13.sajandi alguseni) iseloomustab eelkõige suhtlemise elavnemine : <i>eesti hõimud</i> haaratakse Läänemerel viikingiaja võitlustesse, kagus tekib agressiivse välispoliitikaga Kiievi-Vene riik, lõunas suureneb seal elunevate balti hõimude sõjaline aktiivsus, läbi Eesti kulgeb kaubatee Skandinaaviast Bütsantsi.</p> <p>(Kulmar 2001)</p>
--	---

Cette phrase nous montre que le complément d'objet *eesti hõimud* est au nominatif, il est également le second argument de la phrase en estonien comme en français où il est le sujet *les peuplades estoniennes*.

Nous avons vu que l'équivalent du sujet passif inachevé est habituellement le complément d'objet, dans les textes d'origine française et estonienne il était généralement au partitif tandis que dans la législation européenne au nominatif. Dans tous les sous-corpus, l'équivalent du sujet français tendait à placer avant le verbe.

### 3.2.2. L'actif estonien

Le tableau 8 nous a montré que l'actif estonien est l'équivalent du passif français inachevé seulement dans un quart des cas. Dans ce paragraphe, nous analyserons tout d'abord le comportement du sujet et nous traiterons également les arguments du verbe dans les deux langues. Nous présentons un tableau [9] qui montre ce qui correspond au sujet français dans les exemples estoniens à l'actif.

**Tableau 9 : Les équivalents du sujet français à l'actif estonien.**

Type d'équivalent	Nombre d'occurrences				Pourcentage
	Textes d'origine française	Législation européenne	Textes d'origine estonienne	au total	
Sujet → Sujet	19	6	1	26	<b>62%</b>
Sujet → Complément d'objet	7	2	0	9	<b>21%</b>
Sujet → Complément circonstanciel	5	0	0	5	<b>12%</b>
Sujet → Sujet	2	0	0	2	<b>15%</b>

<b>absent</b>					
<b>au total</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>42</b>	<b>100%</b>

Le tableau ci-dessus nous montre que l'équivalent le plus fréquent du sujet français est le sujet estonien (62%), le sujet est devenu complément d'objet 9 fois (21%) tandis que le sujet est devenu complément circonstanciel 5 fois (12%), le sujet est absent dans la phrase estonienne 2 fois. Les exemples des textes d'origine française étaient encore les plus nombreux (33 fois) tandis qu'il y avait 8 exemples de la législation européenne et seulement une phrase rédigée en estonien.

### 3.2.2.1. Le sujet français → sujet estonien

Le tableau 9 montre qu'au contraire du passif personnel achevé où l'équivalent du sujet français était généralement le complément d'objet estonien, ici, il est le plus souvent le sujet en estonien. Premièrement, nous analyserons les exemples qui sont rédigés en français, il y en avait 19. Parmi ces exemples le second argument français est toujours devenu le premier argument en estonien :

(91)

Mais quoi ? <i>Je</i> suis enchaîné, je n'en puis sortir, le texte est trop puissant, rien ne peut l'arracher de mon esprit.  (Febvre 1988)	Ja mis sai ? " <i>Ma</i> olen ahelates, ma ei saa neist välja, kirjutatud sõna on liiga võimas, miski ei suuda seda mu vaimust välja kiskuda. "  (Febvre 2003)
---	--

Le sujet et le second argument français *je* est resté sujet *ma* en estonien mais il est devenu le premier argument. Le verbe transitif *enchaîner* est traduit par un verbe intransitif *olema* 'être' dans une construction attributive *ahelates* 'dans les chaînes'. Nous notons que le sujet estonien se place avant le verbe.

Il y avait 5 phrases d'origine française où le sujet estonien se situait après le verbe :

(92)

Du coup, <i>de nombreuses fonctions biologiques</i> sont dérégées, ce qui explique les symptômes du décalage horaire.  (Servan-Schreiber 2003)	Järelikult lähevad <i>arvukad bioloogilised talitlused</i> segamini, millega ongi seletatavad ajavõõtmise nihkumise sümptomid.  (Servan-Schreiber 2005)
--	---

Le sujet et le second argument français *de nombreuses fonctions biologiques* est traduit en estonien par le sujet *arvukad bioloogilised talitlused* qui est le premier argument du verbe et qui le suit dans la phrase. Cet ordre des mots dépend essentiellement du fait qu'il y a un adverbial au début de la phrase. Le verbe français *dérégler* est traduit en estonien par le verbe *segamini minema* 'se confondre'.

Parmi les textes d'origine française, il y avait une phrase où la phrase estonienne contenait le troisième argument :

(93)

Aux termes du règlement (CE) n° 1447/ 1999, <i>les États membres</i> sont tenus de faire chaque année rapport devant la Commission des cas d'infraction aux règles de la politique commune de la pêche (PCP), ainsi que des amendes infligées en conséquence.  (Débats du Parlement européen)	Määruse (EÜ) nr 1447 / 1999 kohaselt peavad <i>liikmesriigid</i> teatama <i>komisjonile</i> igal aastal ühise kalanduspoliitika eeskirjade rikkumistest ja sellega seoses määratud trahvidest.  (Euroopa Parlamendi istungid)
---	---

Dans cette phrase le sujet et le premier argument français *les États membres* est resté sujet *liikmesriigid* qui est le premier argument. Dans la phrase estonienne, le troisième argument *komisjonile* est aussi présent étant donné que le verbe *teatama* 'notifier' est trivalent.

Il y avait 6 phrases de la législation européenne où le sujet est le même dans deux langues :

(94)

<p><i>Les juridictions nationales</i> sont chargées de la sauvegarde des droits et du respect des obligations, en général à la demande des particuliers.</p> <p>(Législation européenne)</p>	<p><i>Siseriiklikud kohtud</i> vastutavad õiguste kaitse ja kohustuste täitmise järelevalve eest, seda enamasti eraisikute pöördumiste alusel.</p> <p>(Euroopa Liidu seadused)</p>
--	--

Dans cette phrase le sujet et le second argument *les juridictions nationales* est en estonien aussi le sujet *siseriiklikud kohtud* qui est le premier argument et qui se place avant le verbe.

Comme c'était le cas dans les textes d'origine française où le sujet estonien se plaçait généralement avant le verbe, il est de même dans la législation où le sujet se place après le verbe une seule fois :

(95)

<p>En l'absence de nouvelles observations à ce sujet, <i>la méthode</i> utilisée pour établir la marge de préjudice, exposée aux considérants 165 à 167 du règlement provisoire, est confirmée.</p> <p>(Législation européenne)</p>	<p>Kuna uusi seisukohti ei ole selles küsimuses esitatud, leiab kinnitust esialgse määruse põhjendustes 165–167 esitatud <i>metoodika</i>, mida kasutati kahjumäära kindlakstegemiseks.</p> <p>(Euroopa Liidu seadused)</p>
---	---

Nous voyons que le sujet en français *la méthode* qui est le second argument est en estonien resté sujet *metoodika* mais il est devenu le premier argument. Le sujet estonien se place après le verbe *kinnitust leidma* 'confirmer' étant donné qu'il est suivi d'une proposition relative.

Parmi les exemples d'origine estonienne, il y avait un seul exemple où le sujet est resté sujet :

(96)

<p><i>La culture de Kunda</i> est ainsi nommée d'après le site de Lammasmäe à Kunda, en Estonie du nord, où l'on a trouvé des traces d'occupation humaine antérieures à 8500 avant J.-C.</p> <p>(Kulmar 2001)</p>	<p><i>Kunda kultuur</i> on oma nime saanud Põhja-Eesti Kunda Lammasmäe asulakoha järgi, mis pärineb VII at eKr.</p> <p>(Kulmar 2001)</p>
---	--

Dans cet exemple les sujets de deux langues sont les mêmes : en estonien *Kunda kultuur* qui est le premier argument du verbe et qui se place avant le verbe et en français *la culture de Kunda* qui est le second argument. Le verbe estonien *nime saama* 'avoir son nom' est en français traduit par le verbe *nommer* 'nimetama'.

Nous pouvons noter que si l'équivalent du sujet français est un sujet estonien le second argument français est devenu premier argument en estonien. Il faut remarquer que le sujet estonien se place habituellement avant le verbe.

### 3.2.2.2. Le sujet français → complément d'objet estonien

Il y avait dans notre corpus 9 phrases où l'équivalent du sujet français était un complément d'objet estonien. Parmi ces exemples, 7 sont d'origine française :

(97)

<p>Simultanément, cependant, <i>je</i> suis choqué que les partisans de la lutte contre la spéculation financière aient l'intention de remplacer celle-ci par la spéculation politique.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Samas hämmastab <i>mind</i>, et need, kes ütlevad, et nad tahavad võidelda finants-spekulatsioonidega, soovivad finants-spekulatsioonid asendada poliitiliste spekulatsioonidega.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	---

Dans cet exemple, nous voyons que le sujet et le second argument *je* est en estonien aussi le second argument mais un complément d'objet *mind*. Nous notons également que

le complément d'objet se place après le verbe étant donné qu'encore il y a le complément *samas* 'en même temps' au début de la phrase.

Parmi ces 7 exemples il y avait 3 où le complément d'objet se situait avant le verbe :

(98)

Ne nous faisons pas d'illusions : <i>la loi</i> est appliquée d'une façon arbitraire pour servir leurs propres fins.  (Débats du Parlement européen)	Ärgem loogem illusioone, <i>seadust</i> rakendavad <i>nad</i> meelevaldselt omaenda huvides.  (Euroopa Parlamendi istungid)
--	---

Nous voyons dans cet exemple que le sujet français *la loi* qui est le second argument du verbe est devenu complément d'objet *seadust* qui est aussi le second argument du verbe. Au contraire de la phrase française, le premier argument est présent en estonien : le sujet pronominal *nad* 'ils'.

Il y avait deux autres exemples d'origine française où la phrase estonienne contenait le premier argument ainsi que le second argument, mais le sujet s'est placé avant le verbe :

(99)

A ce point, <i>le problème</i> est inversé.  (Camus 1942)	<i>Ma</i> pööran siin <i>probleemi</i> ümber.  (Camus 2008)
---	---

On peut voir que le sujet et le second argument français *le problème* est en estonien aussi le second argument mais un complément d'objet au génitif *probleemi*, dans la phrase estonienne le sujet *ma* qui est le premier argument se place avant le verbe.

Il y avait deux phrases de la législation européenne où l'équivalent du sujet français était le complément d'objet estonien :

(100)

Si <i>des mesures</i> ne sont pas instituées, il ne	<i>Meetmete</i> kehtestamata jätmise korral ei saa
---	--

peut pas être exclu que d'autres producteurs communautaires connaissent la même issue. (Législation européenne)	välitada, et muudel ühenduse tootjatel ei lähe samuti. (Euroopa Liidu seadused)
--	--

Le sujet et le second argument *des mesures* est en estonien également le second argument qui est le complément d'objet au génitif *meetmete* qui se place avant le verbe. Dans cette phrase nous voyons également que le verbe français *instituer* est devenu nominalisé en estonien *kehtestamata jätmise* 'exonération'.

Dans le cas où l'équivalent du sujet français est le complément d'objet estonien les seconds arguments sont présents dans les deux langues. Le verbe se peut placer avant et après le verbe, dépendant essentiellement de la présence d'un complément circonstanciel au début de la phrase.

### 3.2.2.3. Le sujet français → complément circonstanciel estonien

Nous avons repéré 5 phrases dans notre corpus où le sujet français est devenu un complément circonstanciel estonien. Tous ces exemples sont rédigés en français. Le complément circonstanciel se plaçait habituellement avant le verbe :

(101)

Je voudrais également vous féliciter, puisque cela fait 30 ans que <i>vous</i> êtes élu au Parlement européen. (Débats du Parlement européen)	Samuti tahaksin teid õnnitleda sel puhul, et <i>teil</i> täitub 30 aastat Euroopa Parlamendi valitud liikmena. (Euroopa Parlamendi istungid)
--	---

Ici, l'équivalent du sujet *vous* est en estonien un complément circonstanciel *teil*. Nous pouvons voir que la partie *cela fait 30 ans que* '30 aastat Euroopa Parlamendi valitud liikmena' est en français avant le sujet tandis qu'elle est en estonien après le verbe. Le verbe français *élire* est en estonien le verbe à sens réfléchi *täituma* 'se remplir'.

Il y avait une phrase où le complément circonstanciel se situe après le verbe. C'est essentiellement dû au fait que dans la phrase estonienne le premier argument est présent et il est placé avant le verbe :

(102)

<p>Au contraire, j'ai deux demandes à vous faire, alors que <i>ce règlement</i> est entré dans sa phase finale.</p> <p style="text-align: right;">(Débats du Parlement européen)</p>	<p>Tahan teile nüüd, mil <i>te</i> olete <i>selle määrusega</i> lõppjärku jõudnud, esitada hoopis kaks palvet.</p> <p style="text-align: right;">(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
--	--

Cet exemple montre que le sujet et le second argument français *ce règlement* est traduit en estonien par le complément circonstanciel au comitatif *selle määrusega*. Dans la phrase estonienne le sujet *te* est aussi présent qui est le premier argument du verbe. Le verbe français *entrer* est en estonien traduit par le verbe intransitif *jõudma* 'arriver'.

Dans les phrases où l'équivalent du sujet français est un complément circonstanciel estonien qui se place habituellement avant le verbe. Il faut également noter que dans les phrases estoniennes, il est ajouté un agent.

### 3.2.2.4. L'équivalent du sujet français est absent en estonien

Comme nous l'avons vu plus haut (voir 3.1.1.4.) il n'y a pas beaucoup de cas où l'équivalent du sujet français soit absent en estonien. Parmi les exemples du passif inachevé, nous n'avons trouvé que deux exemples de ce type :

(103)

<p>Lorsque <i>vous</i> êtes placé en détention administrative et que vous n'avez accès à aucun tribunal de quelque sorte que ce soit, aucun arrêt de la Cour suprême ne peut vous venir en aide.</p>	<p>Olles haldusarestis ja juurdepääsuta mingilegi kohtule, ei kaitse sind ükski ülemkohtu otsus.</p>
--	--

(Débats du Parlement européen)	(Euroopa Parlamendi istungid)
--------------------------------	-------------------------------

On peut voir que le sujet *vous* est disparu de la phrase estonienne parce que le verbe français *placer* est traduit par le verbe *olema* ‘être’ au gérondif *olles* ‘étant’.

Nous pouvons conclure que l'équivalent le plus utilisé pour le sujet du passif inachevé est le sujet estonien à l'actif qui se place généralement avant le verbe. Dans ce cas le second argument français est devenu premier argument en estonien. Si l'équivalent du sujet français est le complément d'objet estonien les seconds arguments sont présents dans les deux langues. Le verbe se peut placer avant et après le verbe, dépendant surtout de la présence d'un complément circonstanciel au début de la phrase. Parmi les phrases où l'équivalent du sujet français est un complément circonstanciel il se place avant le verbe et il est ajouté un agent en estonien.

### 3.2.3. Le passif estonien

Le tableau 8 nous a montré que le passif estonien est l'équivalent du passif français inachevé 39 fois. Comme d'habitude, nous analyserons le comportement du sujet en nous concentrant sur la structure argumentale de la phrase. Tout d'abord nous voyons les exemples rédigés en français étant donné qu'il y en avait plus (33 cas) que dans les autres sous-corpus :

(104)

(PL) Monsieur le Président, <i>l'Union européenne</i> est fondée sur le respect des droits de l'homme.	(PL) Austatud juhataja ! <i>Euroopa Liit</i> on rajatud inimõiguste austamisele.
(Débats du Parlement européen)	(Euroopa Parlamendi istungid)

Nous voyons que le sujet français *l'Union européenne* est en estonien aussi le sujet *Euroopa Liit* et les deux sont les seconds arguments du verbe. Les autres arguments du

verbe sont absents dans les deux langues. Il faut également noter que le sujet estonien se place avant le verbe.

Il y a 5 phrases parmi les textes d'origine française où le sujet se place après le verbe :

(105)

<p><i>Tout</i> est sacrifié ici <i>à l'irrationnel</i> et l'exigence de clarté étant escamotée, l'absurde disparaît avec un des termes de sa comparaison.</p> <p style="text-align: right;">(Camus 1942)</p>	<p>Šestovil on aga <i>kõik irratsionaalsusele</i> ohvriks toodud, ja et selgusenõue on maha maetud, kaob absurd koos ühe võrreldavaga.</p> <p style="text-align: right;">(Camus 2008)</p>
--	---

Nous voyons que le sujet et le second argument *tout* est en estonien également le second argument et aussi le sujet *kõik* qui se place après le verbe *olema* 'être'. Dans cette phrase il y a aussi le troisième argument *à l'irrationnel* qui en estonien est aussi le troisième argument *irratsionaalsusele*.

Les exemples des textes de la législation européenne sont tous les 4 de même type, c'est-à-dire que le second argument est dans les deux langues le sujet qui en estonien se place avant le verbe :

(106)

<p><i>Ces cas</i> sont mentionnés à l'article 548, paragraphe 1, du règlement (CEE) n° 2454/93, en liaison avec l'annexe 75 de ce règlement.</p> <p style="text-align: right;">(Législation européenne)</p>	<p><i>Need juhud</i> on nimetatud määruse (EMÜ) nr 2454 / 93 artikli 548 lõikes 1 ja nimetatud määruse lisas 75.</p> <p style="text-align: right;">(Euroopa Liidu seadused)</p>
---	---

Le sujet et le second argument français *ces cas* est traduit en estonien par le second argument et le sujet *need juhud* qui se place avant le verbe.

Comme dans les textes de la législation européenne, dans ceux d'origine estonienne (2 cas) le sujet et le second argument sont les mêmes en estonien ainsi qu'en français

(107)

Ensuite, <i>cette même lignée</i> , quoique manquante chez les Slaves de l'ouest et du sud, est abondamment représentée chez les Lettons et les Lituanais.  (Villems 2001)	Teiseks – <i>seesama liin</i> , kuigi puudub lääne- ja lõuna-slaavlastel, on rikkalikult esindatud nii lätlastel kui leedulastel.  (Villems 2001)
--	---

L'exemple ci-dessus nous montre que le sujet estonien et le second argument *seesama liin* est resté le sujet et le second argument en français *cette même lignée*. Comme d'habitude, le sujet estonien se place avant le verbe.

Parmi les 39 occurrences où le sujet passif inachevé était en estonien au passif, il y avait deux phrases où le sujet était absent en estonien. Ces exemples sont d'origine française :

(108)

<i>Vous</i> êtes invités à y assister.  (Débats du Parlement européen)	<i>Olete</i> kutsutud osalema.  (Euroopa Parlamendi istungid)
--	---

Comme nous pouvons le voir dans l'exemple ci-dessus, le sujet français *vous* qui est le second argument est disparu dans la phrase estonienne, mais il est exprimé de manière implicite étant donné qu'il s'agit d'une phrase elliptique (voir 1.3.). Le verbe *inviter* est traduit par le verbe *kutsuma*.

Si l'équivalent du passif personnel inachevé est le passif estonien, le sujet français est généralement le sujet en estonien, comme c'était le cas avec le passif personnel achevé. Nous avons pu voir auparavant que l'équivalent du sujet passif se place en estonien avant le verbe.

## 4. Le passif impersonnel

Comme nous le montre le tableau 2, le nombre des exemples du passif impersonnel dans notre corpus est de 200. Nous présenterons un tableau [10] qui montre la répartition des équivalents estoniens de la construction impersonnelle du passif.

**Tableau 10 : La répartition des équivalents du passif impersonnel.**

Équivalent estonien	Quantité des attestations	Pourcentage
Actif	78	39%
Impersonnel	111	55%
Passif	11	6%
<b>au total</b>	<b>200</b>	<b>100%</b>

Les équivalents estoniens du passif impersonnel se répartissent en trois. Le plus utilisé est l'impersonnel estonien (55%). L'actif estonien est utilisé 78 fois (39%) et le passif estonien 11 fois (6%).

Comme dans le chapitre précédent, nous étudierons ici également la structure argumentale de la phrase. Il est aussi important de noter que dans la phrase de l'impersonnel passif français, le sujet est toujours le clitique *il* tandis que dans la phrase estonienne il peut se varier. En outre, nous ferons attention à la transitivité des verbes en français étant donné que l'impersonnel passif français peut être formé des verbes transitifs directs ainsi que des verbes transitif indirects et intransitifs. Nous constatons que parmi les exemples du passif impersonnel nous n'avons trouvé aucun exemple où le complément d'agent est présent.

### 4.1. L'impersonnel estonien

Dans cette partie, nous analyserons les 111 exemples du passif impersonnel dont l'équivalent est l'impersonnel estonien. Nous nous concentrerons sur l'étude des

arguments du verbe. D’abord, nous présentons un tableau qui montre le nombre d’occurrences des arguments du verbe impersonnel au passif français et du verbe à l’impersonnel estonien.

**Tableau 10. La présence des arguments au passif impersonnel français et à l’impersonnel estonien.**

Les arguments	Nombre d’occurrences			Pourcentage
	Textes d’origine française	Législation européenne	au total	
<b>Les arguments absents</b>	40	51	<b>91</b>	<b>82%</b>
<b>Le troisième argument présent en français</b>	7	4	<b>11</b>	<b>10%</b>
<b>Les seconds arguments présents</b>	0	9	<b>9</b>	<b>8%</b>
<b>au total</b>	<b>47</b>	<b>64</b>	<b>111</b>	<b>100%</b>

Comme nous le montre le tableau ci-dessus, les arguments du verbe sont absents dans la majorité des cas (91%), le troisième argument français est présent 11 fois (10%) tandis que les seconds arguments dans les deux langues figurent dans la phrase seulement 9 fois (8%). Nous voyons également que les exemples des textes de la législation sont plus nombreux (64 fois) que ceux des textes d’origine française (47 fois). Les textes d’origine estonienne ne sont pas présents.

#### **4.1.1. Les arguments du verbe absents**

Comme le présent de l’impersonnel est l’équivalent le plus courant du passif impersonnel français, nous le traiterons premièrement. Comme d’habitude, les textes d’origine française sont analysés avant la législation européenne. Il est important de faire

remarquer que dans tous les exemples de ce groupe le verbe français était un verbe transitif. Dans les phrases rédigées en français, il y en avait 40 :

(109)

Par exemple, <i>il est estimé</i> que, dans un futur proche, il sera possible de parvenir à une fiabilité de localisation géographique de 45 centimètres.  (Débats du Parlement européen)	Näiteks <i>ennustatakse</i> , et lähemas tulevikus on geograafiliste asukohtade määramisel võimalik jõuda täpsuseni kuni 45 cm.  (Euroopa Parlamendi istungid)
---	--

Cet exemple nous montre que l'équivalent du verbe transitif *estimer* est en estonien le verbe au présent de l'impersonnel *ennustatakse* 'on prédit'. Les arguments du verbe impersonnel passif ne sont exprimés ni en français ni en estonien.

Dans les exemples de la législation européenne les arguments du verbe n'étaient pas présents 51 fois :

(110)

Par conséquent, <i>il est considéré</i> que la marge bénéficiaire sur les fils texturés de polyesters n'entre pas en ligne de compte aux fins de la détermination de la marge bénéficiaire des fibres discontinues de polyesters.  (Législation européenne)	Seetõttu <i>leitakse</i> , et tekstureeritud polüesterfilamentlõngaga seotud kasum ei ole polüesterstaapelkiuga seotud kasumi kindlakstegemisel asjakohane.  (Euroopa Liidu seadused)
---	---

Le verbe transitif français *considérer* est traduit par un verbe transitif estonien au présent de l'impersonnel *leitakse* 'on trouve'. Les arguments du verbe impersonnel passif sont absents dans les deux langues.

#### 4.1.2. Les arguments du verbe présents

Nous avons vu que parmi les exemples de l'impersonnel passif français les arguments du verbe sont habituellement absents. Pourtant, nous avons noté que le troisième argument était présent en français 11 fois et parmi les textes rédigés en français 7 fois :

(111)

<p>(DE) Monsieur le Président, <i>il est interdit aux gardes-frontières des pays européens</i> de refouler d'éventuels demandeurs d'asile qui arrivent par la mer ou de les expulser sous escorte, de leur interdire de poursuivre leur route ou encore de les renvoyer vers des pays qui ne font pas partie de l'Union européenne.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>(DE) Austatud juhataja ! Euroopa riikide piirivalvuritel <i>ei ole lubatud</i> keelduda meritsi saabuvate võimalike varjupaigataotlejate vastuvõtmisest või neid minema saata, takistada neil edasi liikumast või saata neid tagasi riikidesse, mis ei kuulu Euroopa Liitu.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	---

Dans l'exemple ci-dessus le verbe transitif *interdire* est traduit par le verbe *lubama* 'promettre' à la forme négative au présent de l'impersonnel. Dans la phrase française, il y a le troisième argument du verbe *aux gardes-frontières des pays européens* qui en estonien n'est aucun argument du verbe étant donné que son équivalent *euroopa riikide piirivalvuritel* est le complément circonstanciel à l'adessif.

Parmi les exemples de la législation européenne, le troisième argument du verbe impersonnel au passif en français était présent 4 fois :

(112)

<p>Afin d'éviter la survenue, entre nouveaux arrivants et opérateurs notifiés, de litiges liés à la tarification qui, en se prolongeant, retarderaient la mise en oeuvre effective du dégroupage de l'accès à la boucle locale, <i>il est recommandé aux autorités réglementaires nationales</i> de préciser la méthodologie de tarification et les paramètres utilisés pour</p>	<p>Vältimaks uute turuletulijate ja teavitatud operaatorite vahel pikki vaidlusi hinnakujunduse üle, mis võib venitada kliendiliini tegelikku komplektist eraldamist, <i>soovitatakse</i> riigi reguleerivatel asutustel kindlaks määrata hinnakujundusmetoodika ja hindade arvutamiseks kasutatavad asjakohased näitajad.</p>
--	--

calculer les prix.  (Législation européenne)	  (Euroopa Liidu seadused)
--	----------------------------------

Le verbe transitif *recommander* est traduit par le verbe transitif *soovitama* à la forme négative au présent de l’impersonnel. Dans la phrase française, il y a le troisième argument du verbe *aux autorités réglementaires* qui en estonien n’est aucun argument du verbe étant donné qu’encore, comme c’était le cas dans l’exemple 110, son équivalent *riigi reguleerivatel asutustel* est le complément circonstanciel à l’adessif.

Il y avait dans les exemples traduits à l’impersonnel estonien 9 phrases où le second argument du verbe figurait, sauf que toutes ces phrases sont de la législation européenne :

(113)

<i>il est présenté une écocarte</i> incomplète ou incorrecte, ou sur laquelle les écopoints ne sont pas appliqués correctement ;  (Législation européenne)	<i>esitatakse ökokaart</i> , mis on puudulik või vigane või millele ei ole ökopunktid korralikult kleebitud ;  (Euroopa Liidu seadused)
--	---

Le second argument du verbe transitif à l’impersonnel passif *présenter* est un syntagme nominal *une écocarte* et il est le même en estonien : le verbe transitif *esitama* est suivi du second argument qui est un complément d’objet au nominatif *ökokaart*.

## 4.2. L’actif estonien

Comme nous l’a montré le tableau 9, l’équivalent du passif impersonnel français est l’actif estonien 78 fois (39%). Dans cette partie nous analyserons aussi les arguments dans les deux langues étudiées. Le tableau [11] nous montre la présence des arguments.

**Tableau 11. La présence des arguments au passif impersonnel français et à l’actif estonien.**

Les arguments	Nombre d'occurrences			Pourcentage
	Textes d'origine française	Législation européenne	au total	
<b>Les arguments absents</b>	28	26	<b>54</b>	<b>70%</b>
<b>Le premier argument présent en estonien</b>	16	6	<b>22</b>	<b>28%</b>
<b>Les troisièmes arguments présents</b>	1	0	<b>1</b>	<b>1%</b>
<b>Le troisième argument français → le premier argument estonien</b>	1	0	<b>1</b>	<b>1%</b>
<b>au total</b>	<b>46</b>	<b>32</b>	<b>78</b>	<b>100%</b>

Le tableau nous montre que dans la majorité des phrases, les arguments sont absents dans les deux langues (54 fois), le premier argument est présent en estonien 22 fois (28%), le troisième argument dans les deux langues 1 fois et le troisième argument français est devenu le premier argument estonien aussi 1 fois. Comme nous voyons, les exemples d'origine française sont encore plus fréquents (46 fois) que ceux de la législation européenne (32 fois).

#### **4.2.1. Les arguments du verbe absents**

Comme il était le cas avec l'impersonnel passif français traduit à l'impersonnel estonien où parmi la majorité des cas les arguments du verbe étaient absents, il est de même si ce passif est traduit à l'actif estonien. Nous avons repéré 22 phrases parmi 28 des textes rédigés en français où le verbe à l'impersonnel passif français était un verbe transitif :

(114)

Dans ce cas <i>il est tenu</i> de respecter les rudiments des principes de guerre juste, y compris la proportionnalité. (Débats du Parlement européen)	Sel juhul <i>tuleb</i> kinni pidada õiglase sõja põhimõtete, sealhulgas proportsionaalsuse põhimõtte algetest. (Euroopa Parlamendi istungid)
---	---

Dans cet exemple les arguments sont absents dans les deux langues bien que la phrase estonienne soit à l'actif : il s'agit d'une phrase sans sujet. Le verbe transitif indirect *tenir* est traduit à l'estonien par le verbe *tuleb* 'il faut' à la forme unipersonnel (voir 1.3. exemple 48) qui, contrairement à l'impersonnel' ne demande pas un agent.

Dans les 28 textes d'origine française il y avait 6 exemples où le verbe français était intransitif, mais parmi tous ces cas il s'agissait d'un même verbe :

(115)

Avec la crise financière et l'ensemble des phénomènes liés, <i>il est apparu</i> clairement que le secteur de l'assurance ne saurait être laissé à part. (Débats du Parlement européen)	<i>On</i> selge, et seoses finantskriisi ja kõige sellega kaasnevaga on kindlustustegevus ala, mida ei tohi unarusse jätta. (Euroopa Parlamendi istungid)
--	--

Dans cette phrase le verbe français est un verbe intransitif *apparaître* qui est traduit par un verbe estonien qui est également intransitif *olema* 'être' suivi de l'adjectif *selge* 'clair' (= 'il est clair').

La grande majorité (25 sur 26) des phrases de la législation européenne et de leurs équivalents estoniens étaient aussi sans arguments du verbe :

(116)

Toutefois, comme les utilisateurs n'ont pas répondu, <i>il est permis</i> de supposer que les mesures antidumping n'ont pas affecté la structure de leurs coûts.	Kuna kasutajad ei vastanud, <i>võib</i> eeldada, et dumpinguvastastel meetmetel ei olnud negatiivset mõju nende kuluseisundile.
--	---

(Législation européenne)	(Euroopa Liidu seadused)
--------------------------	--------------------------

Les arguments du verbe ne sont présents ni en français ni en estonien. Le verbe transitif français *permettre* est estonien le verbe modal *võima* ‘pouvoir’.

Il y avait un exemple parmi les 26 de la législation européenne où le verbe à l’impersonnel passif français était intransitif. Il faut noter qu’il s’agit encore de ce même verbe que dans les textes d’origine française :

(117)

Après enquête, <i>il est apparu</i> que la Norvège ne constitue pas un pays analogue approprié, puisqu’elle a un seul producteur et des importations limitées, ce qui signifie que la concurrence y est très restreinte ;  (Législation européenne)	Uurimisel <i>selgus</i> , et Norra ei sobi võrdlusriigiks, kuna seal oli ainult üks tootja ja import sinna oli piiratud, mistõttu konkurents kõnealusel turul oli väga piiratud ;  (Euroopa Liidu seadused)
---	---

Le verbe employé en estonien est aussi intransitif *selguma*. Il n’y a pas d’arguments du verbe dans cette phrase non plus.

#### 4.2.2. Les arguments du verbe présents

Dans cette partie nous analyserons les phrases où les arguments du verbe sont présents soit en français soit en estonien soit dans les deux. Nous commencerons par les textes d’origine française. Nous avons trouvé 16 phrases parmi les 46 où le premier argument figurait en estonien :

(118)

Je me sens très concerné par le rapport de M. Casaca - que je trouve être un très bon rapport - et notamment par le paragraphe 105, où <i>il est</i>	Ma toetan kindlalt härra Casaca raportit, mis on minu arvates ülimalt hästi õnnestunud, eriti selle lõige 105, milles <i>me määrgime</i> , et
--	---

<i>indiqué</i> qu'il ne saurait être question pour le Parlement de couvrir le déficit du fonds de pension volontaire par des crédits supplémentaires de son budget. (Débats du Parlement européen)	parlament ei eralda vabatahtliku pensionifondi puudujäägi katmiseks meie, Euroopa Parlamendi liikmete jaoks, eelarvest lisaraha. (Euroopa Parlamendi istungid)
---	---

Ici, nous voyons que le premier argument *me* 'nous' est présent seulement dans la phrase estonienne étant donné qu'il s'agit d'une phrase à l'actif. Le verbe transitif français *indiquer* est en estonien un verbe transitif *märkima* 'noter'.

Il y avait un exemple avec le premier argument en estonien où le verbe français était intransitif, mais toujours le même qu'auparavant :

(119)

Avec cette politique budgétaire, il <i>est apparu</i> clairement qu'au sein des autres autorités, mais aussi du Conseil européen, on constate l'intention d'utiliser la politique budgétaire pour obtenir une autre Union européenne. (Débats du Parlement européen)	See eelarvepoliitika <i>on teinud</i> selgeks, et teistes institutsioonides ja ka Euroopa Ülemkogus tahetakse kasutada eelarvepoliitikat selleks, et saavutada teistsugust ELi. (Euroopa Parlamendi istungid)
---	--

Au verbe intransitif français *apparaître* correspond dans cette phrase en estonien le verbe transitif *selgeks tegema* 'éclaircir'. Dans la phrase estonienne le sujet, qui est le premier argument du verbe, est présent.

Nous n'avons trouvé qu'un exemple des textes d'origine estonienne où il y avait le troisième argument dans les deux langues étudiées :

(120)

Cela est important pour que le principe de réciprocité puisse être appliqué lorsqu' <i>il est permis aux États membres</i> de refuser d'ouvrir	Sealjuures on siiski oluline, et kohaldataks "vastastikkuse printsiipi », <i>lubades liikmesriikidele</i> võimaluse keelduda turu
--	---

leur marché aux prestataires de services postaux des États voisins, qui sont protégés par la loi.  (Débats du Parlement européen)	avamisest kaitstud õigustega postiettevõtjatele naaberriikidest.  (Euroopa Parlamendi istungid)
---	---

Nous voyons que le troisième argument français *aux États membres* est en estonien aussi le troisième argument *liikmesriikidele* tandis que le verbe transitif français *permettre* est traduit par le gérondif de l'actif *lubades*. En estonien, il y a présent aussi le second argument *võimaluse* 'opportunité'.

Parmi les textes d'origine français, il y avait un exemple où le troisième argument français est devenu le premier argument en estonien :

(121)

En outre, je demande à la Commission si elle sait que, dans une municipalité italienne importante, en l'occurrence Milan, <i>il est interdit aux enfants immigrés</i> , et dans ce cas - ci principalement les Roms, dont les parents ne sont pas en ordre avec la loi et ne possèdent pas de permis de résidence, de fréquenter les écoles de l'État.  (Débats du Parlement européen)	Edasi küsin komisjonilt, kas see teab, et Itaalia ühes suuremas omavalitsusüksuses - nimelt Milaanos - <i>ei saa sisserändajate, antud juhul peamiselt romide lapsed</i> , kelle vanemate seisund ei ole seadusega selgelt määratud ja kellel pole elamisluba, õppida riiklikes koolides.  (Euroopa Parlamendi istungid)
--	--

Dans cette phrase le verbe français est encore un verbe transitif *interdire* qui est traduit en estonien par le verbe modal *saama* 'pouvoir' à la négation. Le troisième argument français *aux enfants immigrés* est en estonien le premier argument *romide lapsed* 'les enfants des Roms'.

Dans les textes de la législation il n'y avait pas de variations selon les arguments. Tous les 6 exemples sur 26 à l'actif estonien contiennent le premier argument estonien :

(122)

<p>La question a été approfondie et <i>il est confirmé</i> que le remplacement de la fonte malléable par d'autres matériaux tels que le cuivre et le plastique a surtout eu lieu dans les années quatre-vingt.</p> <p>(Législation européenne)</p>	<p>Küsimust on põhjalikumalt uuritud ja <i>kinnitust on leidnud asjaolu</i>, et malmi asendati muude selliste materjalidega nagu vask ja plastik põhiliselt 1980. aastatel.</p> <p>(Euroopa Liidu seadused)</p>
--	---

Nous voyons que le premier argument *asjaolu* ‘circonstance’ est aussi le sujet de la phrase estonienne. Le verbe transitif français *confirmer* est traduit en estonien par la verbale *kinnitust leidma* ‘être confirmé’.

### 4.3. Le passif estonien

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 9, le passif estonien est l'équivalent du passif impersonnel français seulement 11 fois. Il faut noter qu'au contraire de l'impersonnel estonien et l'actif estonien, ici, un argument était toujours présent en estonien. Comme il s'agit du passif, c'est le second argument qui apparaît dans la phrase. Tous les 8 exemples des textes d'origine française contiennent donc le second argument dans la phrase estonienne :

(123)

<p>Au sein de l'Union européenne, <i>il est bien connu</i> que la liberté d'expression est quasiment illimitée.</p> <p>(Débats du Parlement européen)</p>	<p>ELis <i>on</i> teadaolevalt <i>väljendusvabadus lubatud</i>.</p> <p>(Euroopa Parlamendi istungid)</p>
---	--

Dans cet exemple le sujet estonien *väljendusvabadus* est le second argument du verbe. Le verbe français transitif *connaître* est traduit par le verbe transitif *lubama* ‘promettre’ au passif.

C'était le même cas dans les textes de la législation européenne :

(124)

À compter du 1er janvier 2002, <i>il est interdit</i> de débarquer des espèces énumérées à l'annexe VIII qui ont été capturées dans des filets maillants dérivants.	Alates 1. jaanuarist 2002 <i>on keelatud</i> triivvõrkudega püütud VIII lisas loetletud liikide <i>lossimine</i> .
---	--

Comme dans l'exemple précédent, il est ici présent le second argument du verbe en estonien *lossimine* 'débarquement'. Le verbe français transitif *interdire* est en estonien traduit au passif *keelama*.

Pour conclure, nous pouvons constater que parmi la majorité des cas du passif impersonnel français les arguments étaient absents dans les deux langues. Nous avons pu voir que l'équivalent de cet impersonnel du passif était habituellement l'impersonnel estonien quoique l'actif estonien soit aussi utilisé, mais ces phrases actives étaient généralement aussi sans sujet car le verbe était à la forme unipersonnelle. La raison principale de la fréquence de ces cas peut être le fait qu'il s'agit de la langue de la bureaucratie où l'agent est souvent invisible. Nous avons vu également que parmi les équivalents passifs en estonien, le sujet, dit le second argument était toujours présent.

## Conclusion

Dans notre mémoire de master, nous avons analysé le passif français et ses équivalents en estonien. Le but principal de notre mémoire était d'analyser le comportement du sujet français, mais également les autres éléments syntaxiques et leurs rapports avec la structure argumentale dans les deux langues étudiées. Comme dans le cas du passif impersonnel le sujet est un pronom vide *il*, il était étudié dans cette partie seulement la structure argumentale.

Cette étude s'est basée sur un corpus constitué par le corpus en ligne : <http://corpus.estfra.ee/>. Dans notre corpus, nous avons compris les textes des débats du Parlement européen, la législation européenne, les textes non littéraires français et les textes non littéraires estoniens. Il faut aussi noter que la langue d'origine de la législation européenne n'est pas le français mais l'anglais.

Nous avons classifié notre corpus selon le type de passif français : le passif personnel et le passif impersonnel. Nous avons étudié à part les cas où il y avait un complément d'agent dans la phrase française (passif achevé) où il n'y en avait pas (passif inachevé). À l'impersonnel passif français le complément d'agent était absent dans toutes les phrases. Nous présenterons un tableau pour montrer le nombre de passif personnel achevé et du passif inachevé :

**Tableau 12. Le nombre d'occurrences du passif personnel achevé et inachevé.**

Type de passif	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Passif personnel achevé	123	41%
Passif personnel inachevé	177	59%
<b>au total</b>	<b>300</b>	<b>100%</b>

Le tableau ci-dessus montre que le passif personnel inachevé était plus fréquent (59%) que le passif achevé qui était présent 123 fois (41%).

L'analyse des traductions de notre corpus a montré que l'équivalent le plus utilisé pour le passif achevé français était l'actif estonien. En analysant le comportement du sujet, nous avons remarqué que l'équivalent le plus présent du sujet passif était ici le complément d'objet estonien qui habituellement plaçait avant le verbe. La structure argumentale a varié selon l'équivalent du sujet français : si l'équivalent du sujet français était un complément d'objet ou un complément circonstanciel en estonien, la structure argumentale est restée la même, dans le cas où l'équivalent du sujet français est un sujet estonien, la structure argumentale a changé. Si le sujet français n'est pas présent dans la phrase estonienne, le second argument est implicite.

Si l'équivalent du passif français était l'impersonnel estonien, le second argument est resté le même tandis que le premier existait seulement dans la phrase française car à l'impersonnel estonien, il n'y a pas de sujet mais grammatical. Également au cas où le passif achevé était à l'actif estonien ici aussi l'équivalent du sujet français se plaçait avant le verbe en estonien, mais se réalisant toujours comme complément d'objet dans la phrase estonienne. Si l'équivalent du passif personnel achevé était le passif estonien le sujet était en estonien aussi le sujet, les deux étaient donc les seconds arguments. Comme au passif estonien, l'agent n'est pas normalement présent, le premier argument qui était présent en français était en estonien introduit par le syntagme en *poolt* seulement une fois : il s'agissait d'un exemple du texte d'origine estonienne et l'agent était animé.

Dans les exemples du passif personnel inachevé l'équivalent estonien était habituellement à l'impersonnel et l'équivalent du sujet français était un complément d'objet se plaçant avant le verbe. Si cet équivalent était à l'actif estonien, l'équivalent du sujet français était normalement le sujet estonien placé aussi avant le verbe, comme dans la majorité des cas avec tous les équivalents estoniens du passif personnel inachevé.

En ce qui concerne le passif impersonnel, nous avons remarqué qu'en général, les arguments étaient absents dans les deux langues. Nous avons pu voir que l'équivalent du passif impersonnel était habituellement l'impersonnel estonien quoique l'actif estonien soit aussi utilisé. Ces phrases actives en estonien étaient généralement aussi sans sujet étant donné que le verbe était à la forme unipersonnelle. Nous avons vu également que

parmi les équivalents passifs en estonien, le sujet, le second argument était toujours présent.

Dans notre analyse nous avons traité séparément les textes d'origine différente (française, anglaise et estonienne) pour voir s'il y a de différences entre lui. Nous pouvons pourtant constater que les équivalents ont eu la tendance de ne pas varier dépendant de la langue d'origine.

Pour conclure nous pouvons dire que nous nous sommes concentrés essentiellement sur les changements du sujet dans les traductions du passif français en estonien et en même temps nous avons étudié les changements dans la structure argumentale de la phrase. Nous espérons que ce mémoire a donné une petite vue sur les équivalents de ces deux passifs en estonien et qu'au futur il pourra susciter l'intérêt d'autres chercheurs estoniens pour le passif français.

## Resümees

### **Tõlkekorpusel baseeruv uurimus prantsuse passiivi vastetest eesti keeles**

Käesolev magistr töö uurib, millised on prantsuse keele passiivi vasted eesti keeles. Kui prantsuse keeles vastanduvad omavahel aktiivne ja passivne tegumood, siis eesti keele morfoloogiline tegumoevastandus on hoopis personaal:impersonal ja nendele lisaks on olemas ka passiivne tegumood. Antud töös vaadeldakse lisaks prantsuse tegumoe vastetele eesti keeles ka seda, mis juhtub lauseliikmetega erinevates keeltes ning mis muutused on toimunud lause argumentstruktuuris.

Käesolev töö koosneb neljast peatükist, millest esimene annab teoreetilise ülevaate prantsuse passiivist ja eesti tegumoodidest. Teine peatükk tutvustab koostatud korpusi ning annab ülevaate lause argumentstruktuurist nii prantsuse kui eesti keeles. Kolmas peatükk analüüsib prantsuse personaalset passiivi ja selle vasteid eesti keeles ning neljas uurib seda, kuidas on prantsuse impersonaalne passiiv tõlgitud eesti keelde.

Antud magistr töö korpus on moodustatud internetis kättesaadava veebliehe – [corpus.estfra.ee](http://corpus.estfra.ee) – abil. See on kakskeelne paralleelkorpus, mille on koostanud Eesti-Prantsuse Lekikograafiaühig. Oma töö jaoks koostatud korpus moodustasin 500 näitest, millest 300 on prantsuse personaalse passiivi vormid ja 200 prantsuse impersonaalset passiivi vormid. Korpus näited põhinevad neljal erineval allikal: Euroopa Parlamendi istungid, Euroopa Liidu seadused, prantsuse mitteilukirjanduslikud tekstid ja eesti mitteilukirjanduslikud tekstid.

Analüüsi tulemusel selgus, et tegevussubjektiga prantsuse personaalse passiivi vaste oli eesti keeles tavaliselt personaalne tegumood, kus prantsuse keele subjektile vastas eesti lauses objekt, mis enamjaolt paiknes enne verbi. Argumentstruktuur jäi sel juhul mõlemas keeles tavaliselt samaks. Tegevussubjektita prantsuse passiivile vastas eesti keeles tavaliselt impersonal, mille objekt oli taas lausealgulises positsioonis. Impersonaalne passiiv oli tavaliselt tõlgitud eesti keelde impersonaalina ning mõlemas keeles olid verbi argumendid tavaliselt puudu.

## Bibliographie

1. Alvre, P. 1993. Mõningaist passiivi erijoontest. *In : Keel ja kirjandus*, 7, 404-409.
2. Carlier, A. 2002. Les propriétés aspectuelles du passif. *In : Cahiers Chronos*, 10, 41-63.
3. Delatour, Y., Jennepin, D., Léon-Dufour, M., Mattlé-Yeganeh, B., Teyssier, B. 1991. *Grammaire du Français*. Paris : Hachette.
4. Erelt, M., Erelt, T., Ross, K. *Eesti keele käsiraamat* – [WWW] URL <http://www.eki.ee/books/ekk09/>.
5. Erelt, M. 2013. *Eesti keele lauseõpetus. Sissejuhatus. Õeldis*. Tartu Ülikool : Tartu.
6. Gaatone, D. 1993. Les locutions verbales et les deux passifs du français. *In : Langages*, 109, 37-52.
7. Gaatone, D. 1994. Passif, impersonnel et passif impersonnel en français : quelques réflexions. *In : L'Information Grammaticale*, 62, 42-44.
8. Gaatone, D. 1998. *Le passif en français*. Bruxelles : De Boeck & Larcier s.a.
9. Lindström, L., Tragel, I. 2007. Eesti keele impersonaali ja seisundipassiivi vahekorra adessiivargumendi kasutamise põhjal. *In : Keel ja kirjandus*, 7, 532-553.
10. Maillard, M. 1994. Concurrence et complémentarité de il et ça devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou comment distinguer une phrase asubjectale d'une phrase à sujet indistinct ?. *In : L'information Grammaticale*, 62, 48-52.

11. Muller, C. 2006. Diathèses et voix : une répartition des rôles. *In : Grammatika, Festschrift in honour of Michael Herslund*, 343-359.
12. Rajandi, H. 1966. Arutlusi eesti impersonaali üle. *In : Keel ja kirjandus*, 9, 538-548.
13. Rajandi, H. 1967. Passiivne tud-adjektivisatsioon. *In : Keel ja kirjandus*, 4, 218-223.
14. Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
15. Torn, R. 2006. Poolt-tarind eesti keele impersonaalis ja passiivis. *In : Lause argumentstruktuur: (Toim.) Penjam, P.*Tartu: Tartu Ülikool, 2006, 108-121.
16. Torn-Leesik, R. 2009. The voice system of Estonian. – *Sprachtypologie und Universalienforschung*, 62 (1-2), 72-90.

### **Le corpus :**

1. Allik, J. 2001. *Jäi kestma Kalevite kange rahvas, Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita.  
  
*Il a survécu, le peuple robuste des fils de Kalev, L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, 2001. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean Pascal Ollivry.
2. Bayard, P. 2007. *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*, Paris : Minuit.  
  
*Kuidas rääkida raamatutest, mida me pole lugenud*, Loomingu Raamatukogu : 2008. Originaalkeel : prantsuse. Tõlkija(d) : Tanel Lepsoo.
3. Camus, A. 1942. *Le mythe de Sisyphe*, Paris : Gallimard.

*Sisyphose müüt*, Tallinn : Varrak, 2008. Originaalkeel: prantsuse. Tõlkija(d): Henno Rajandi.

4. Farge, A., Revel, J. 1988. *Logiques de la foule : l'affaire des enlèvements d'enfants, Paris 1750*, Paris : Hachette.

*Mässu loogika: lasteröövide afäär Pariisis 1750*, Tallinn : Varrak, 2005. Originaalkeel : prantsuse. Tõlkija(d) : Heete Sahkai.

5. Febvre, L. 1988. *Martin Luther : un destin*, Paris : Presses Universitaires de France.

*Martin Luther: üks inimsaatus*, Tallinn : Varrak, 2003. Originaalkeel: prantsuse. Tõlkija(d): Heete Sahkai.

6. Kulmar, T. 2001. *Varjude aeg, Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita.

*Les habitants de l'Estonie préhistorique, L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : 2001. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean-Pierre Minaudier.

7. Lévi-Strauss, Claude. 1955. *Tristes tropiques*, Paris : Plon.

*Nukker troopika*, Tallinn : Varrak, 2001. Originaalkeel : prantsuse. Tõlkija(d) : Indrek Koff.

8. Pennac, D. 1992. *Comme un roman*, Paris : Gallimard.

*Nagu romaan*, Tallinn : Varrak, 2010. Originaalkeel: prantsuse. Tõlkija(d): Anti Saar.

9. Servan-Schreiber, D. 2003. *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*, Paris : Robert Laffont.

*Stressist vabaks ilma ravimiteta*, Tallinn : Varrak, 2005. Originaalkeel: prantsuse. Tõlkija(d): Laine Hone.

10. Villems, R. 2001. *Ääremärkusi identiteedi teemal, Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita.

*Remarques en marge du thème de l'identité, L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : 2001. Langue d'origine : estonien. Traduit par Jean Pascal Ollivry.

11. Débats du Parlement européen – Euroopa Parlamendi istungid

12. Législation européenne – Euroopa Liidu seadused

## **Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks**

Mina, Karmen Kutser,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) enda loodud teose *Les équivalents du passif en estonien dans un corpus de traduction*, mille juhendaja on Anu Treikelder,
  - 1.1.reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;
  - 1.2.üldsusele kättesaadavaks tegemiseks Tartu Ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace'i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.
2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.
3. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus, 19.05.2014